

# LE QUARTIER LATIN

VOLUME LI NO 23

MONTREAL, 11 MARS 1969

**Quebec  
sait  
faire**

**l'indépendance  
l'université  
les procès politiques  
le terrorisme  
du cinéma**



# L'Université du Québec telle que la loi (bill 88) la crée.

Cette année, le Ministère de l'Éducation s'est attaqué au niveau universitaire. En plus d'une loi sur les investissements universitaires et de la création du Conseil des Universités, auxquels viennent s'ajouter des organismes consultatifs tels que la Conférence des Recteurs, il créait en décembre l'Université du Québec. La loi de l'Université du Québec, qui a été peu analysée jusqu'ici, implique cependant une série d'options déterminantes pour l'avenir de l'enseignement universitaire au Québec. Voici la description de l'Université du Québec telle que créée par le Bill 88.

## Le statut de l'Université du Québec.

L'Université du Québec est une corporation publique autonome. Ses liens avec l'État sont les suivants: le Gouvernement a pris l'initiative de sa création, il nomme son recteur et un certain nombre d'officiers, il donne les chartes des universités ou instituts constituants, il en assure le financement, il sanctionne ses règlements par publication dans "La Gazette". De plus, le Parlement est saisi chaque année d'un rapport général de l'Université qui comprend entre autres les budgets. C'est donc un réseau parallèle aux universités existantes.

## Les buts de l'Université du Québec.

L'Université du Québec sera une université complète, dispensant tous les ni-

veaux d'enseignement et de recherche universitaires. Elle accordera cependant une priorité à la formation des maîtres, aux sciences de l'administration et à l'éducation des adultes.

## La structure administrative de l'Université du Québec.

L'Université du Québec sera un réseau décentralisé, géographiquement et administrativement, d'universités, d'instituts de recherche et d'Écoles supérieures de niveau universitaire. Décentralisation géographique, parce que les unités constituantes peuvent être situées n'importe où dans le Québec (au début, à Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi et Rimouski). Décentralisation administrative, parce que l'Université du Québec conserve une assez grande autonomie face à l'État et les unités constituantes une autonomie relative face à l'Université du Québec, chacune d'elles étant une corporation avec son conseil. On obtient la structure suivante:

Les décisions prises par l'Assemblée des Gouverneurs et le Conseil des Études lient les universités constituantes. La décentralisation est donc surtout géographique.

En présentant la loi, M. J.-Jacques Bertrand résumait ces structures de la façon suivante: "Tandis que l'Université française est une école d'État dans une structure hiérarchique et centralisée, tan-

dis que la "State University" américaine est une corporation publique, décentralisée par rapport à l'État mais centralisée dans son organisation interne, l'Université du Québec est une corporation publique, décentralisée par rapport à l'État, décentralisée dans son organisation interne mais regroupée par des organismes communs de concertation".

## Organisation de l'Enseignement et de la Recherche.

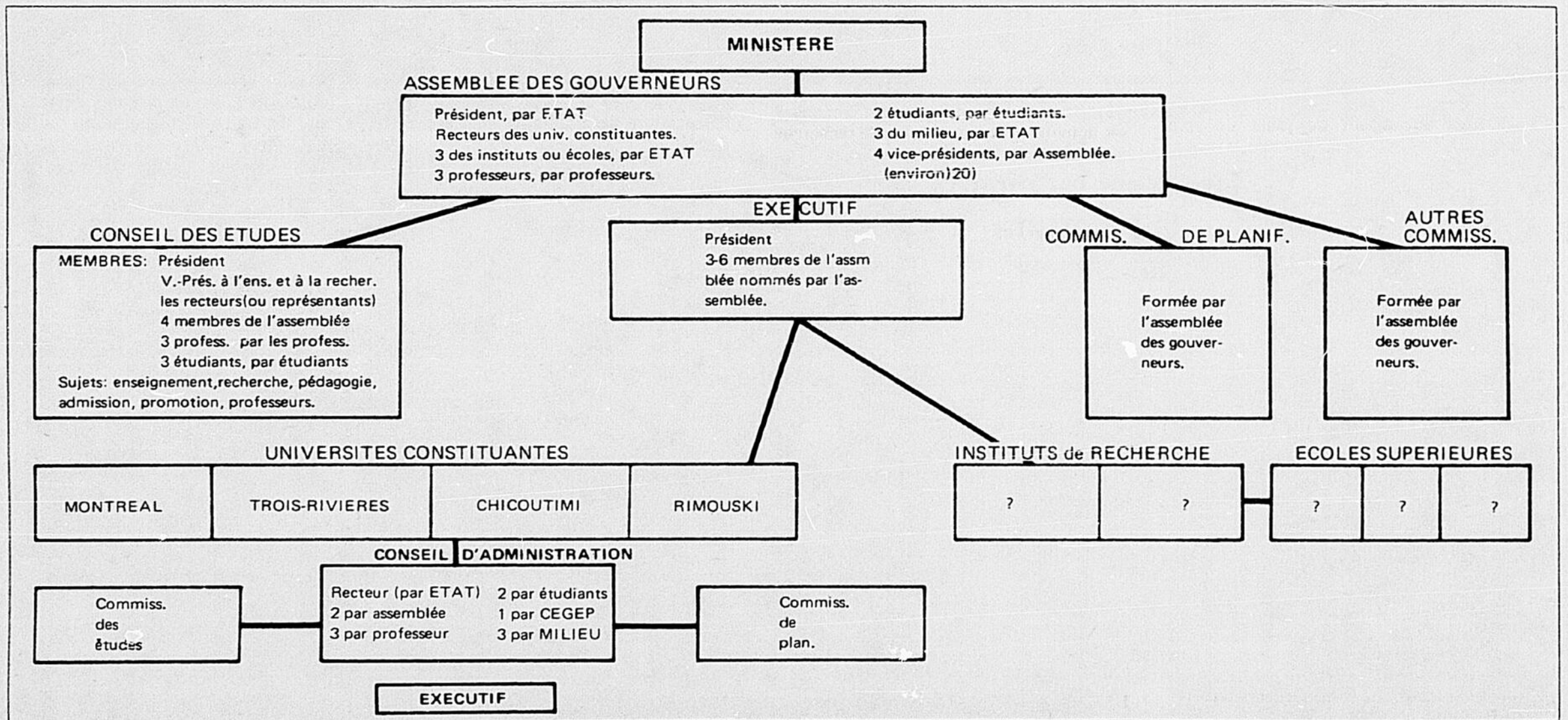
L'Université du Québec se veut nouvelle par la modernisation de sa structure d'enseignement et de recherche.

De façon globale, les facultés sont disparues. Les départements n'existent qu'au niveau des professeurs: ce sont des équipes de professeurs dans une discipline donnée. L'étudiant du premier cycle s'inscrit dans un module ou programme d'étude interdisciplinaire. Les modules sont regroupés en familles. Au niveau post-gradué, l'étudiant s'inscrit à un Centre de Recherche.

## La philosophie de l'Université du Québec.

Dans son discours de présentation, M. Bertrand explique clairement que la philosophie sous-jacente à l'Université du Québec en est une de modernisation et d'adaptation de l'enseignement universitaire à la société technologique nord-américaine. "L'Université du Québec, affirme-t-il, est un organisme qui marquera

l'avenir de la collectivité québécoise. Dans l'immédiat, elle permettra de créer de nouveaux établissements universitaires, de décentraliser en diverses régions les services d'enseignement supérieur, de donner à la formation des maîtres un cadre nouveau, un souffle nouveau et un statut universitaire, d'aménager au Québec l'université nouvelle dont nous avons besoin pour répondre aux exigences de notre développement. A moyen terme, l'on peut envisager que l'Université du Québec réalisera plus que cela. Elle peut devenir l'un des plus importants de nos instruments collectifs de développement (comme le sont l'Hydro-Québec, la SGG, la Caisse de Dépôts). Dès le départ, il faut compter que le dynamisme des universités constituantes, nouveaux établissements en plein développement, apportera à l'Université du Québec un élan considérable. Mais l'on doit aussi envisager que l'Université du Québec prépare la mise sur pied l'institut de recherche, à vocation provinciale, qui pourront devenir le point d'appui des activités de recherche du Gouvernement, des entreprises et de toutes les universités qui voudraient y collaborer. Si l'Université du Québec pouvait réussir à constituer le point de jonction du monde universitaire, de l'entreprise et du gouvernement à propos de recherches qui engagent l'avenir du Québec, elle aura fait une contribution capitale à l'édification d'un Québec fort et dynamique."



## L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC DEPUIS LE BILL 88.

Même si elle doit se mettre en marche en septembre prochain, l'Université du Québec tarde à s'organiser. Les échéances ont d'abord été devancées sous la pression de la contestation d'octobre. Ensuite, des raisons politiques retardent la nomination des Gouverneurs. Le président n'a été nommé que récemment, car le caucus de l'Union Nationale a écarté les candidats qui avaient été approchés: Gérin-Lajoie, Rocher, et une couple d'autres. Trois gouverneurs seulement sont nommés à date. Devant ce retard, les cinq institutions qui composeront l'université constituante de Montréal se sont groupées en un Comité de Régie pour préparer la rentrée de septembre. Ce comité de Régie vient d'être mandaté par le Ministère. De plus, à cause des retards toujours, le Gouvernement ne pouvant créer immédia-

tement la Corporation qui intégrerait les cinq institutions montréalaises (Ste-Marie, Ecole normales Jacques Cartier, Ville-Marie et d'Enseignement technique, Ecole des Beaux-Arts), on a décidé de procéder par contrats de services. Ainsi, Ste-Marie annonçait la semaine dernière qu'il se libérait de tout enseignement autre qu'universitaire et passait, par un contrat de service avec l'Université du Québec, ses cadres, ses hommes, ses programmes et ses enseignements. On saisit immédiatement le danger de tels procédés: des institutions très mal intégrées gardant à toutes fins pratiques leur autonomie; des enseignements assez mal intégrés aussi, sauf peut-être dans le cas de Ste-Marie qui a fait faire de nombreuses études depuis quelques années et qui possédait une structure d'enseignement (par program-

mes d'études) qui se rapproche beaucoup des modules. D'après les calculs de M. Gingras, Recteur de Ste-Marie, l'Université du Québec comptera en septembre environ 7,000 étudiants, dont environ 3,500 places nouvelles. Ste-Marie est prêt à fournir les sciences humaines, les sciences de l'administration, les sciences, et la formation des maîtres, désormais composée de deux années dans une spécialité plus une année de psychopédagogie. On ignore encore ce que seront les contrats de service avec les trois écoles normales et l'Ecole des Beaux-Arts et ce que ces institutions prévoient de donner. Il paraît que la Corporation de l'Université du Québec à Montréal serait prochainement formée, mais il a semblé nécessaire de procéder ainsi parce que le temps pressait si l'on voulait organiser les admissions et

l'enseignement pour septembre, et engager les professeurs.

Ces retards du Gouvernement, qui ont laissé libre jeu au Comité de Régie créé à Montréal et grâce auquel les institutions concernées semblent bien dicter en bonne part leurs volontés au Gouvernement, sont dus à des raisons politiques et à des raisons financières. Les memes embêtements semblent se reproduire à Trois-Rivières et à Chicoutimi, où les débuts risquent, semble-t-il, d'être plus que modestes et périlleux, à Chicoutimi surtout où il y a crise de locaux.

On note une fois de plus les conséquences graves de l'absence de Gouvernement dont souffre actuellement le Québec.

L'Université  
de Montréal  
face à  
l'Université  
du Québec

Il y a quelques semaines, M. Guy Lord, dans une série d'articles dans la Presse, prêtait à l'Université de Montréal l'intention de s'orienter principalement vers les études et la recherche postgraduées et de devenir une université d'élite très sélective, abandonnant à l'Université du Québec l'enseignement du premier grade à des masses d'étudiants moins doués.

A la suite de ces articles, auxquels les lenteurs de démarrage de l'Université du Québec donnaient une certaine vraisemblance, l'Administration de l'Université de Montréal tentait d'expliquer sa position lors d'une Conférence de Presse. L'Administration affirmait qu'elle désirait la création de la seconde université française à Montréal, qu'elle entendait que cette université soit complète et dispense donc tant la recherche et les études postgraduées que le premier cycle, qu'elle offrait sa collaboration à la mise sur pied de cette université nouvelle, et enfin, qu'elle continuerait à être une université publique et démocratique avec aucune intention de restreindre l'accès à son enseignement que ce soit ses programmes ou autrement comme l'indiquent d'ailleurs son insistance croissante sur l'éducation permanente et la recherche appliquée. "Si nous avons une vocation propre à suivre, expliquait le Recteur, et un rayonnement particulier à exercer au plan national et international, cela découlera tout naturellement du degré d'excellence que nos professeurs et nos étudiants auront atteint."

Toutefois, ces déclarations de principe ne sauraient dissiper toute inquiétude. Dans les déclarations antérieures de l'Administration face à l'Université du Québec, notamment dans la lettre du Recteur au Ministre Cardinal en septembre dernier, il est bien clair que l'Université de Montréal envisageait de jouer un rôle prépondérant dans la création de la seconde université française de Montréal; il y était question d'un second campus sous la direction de l'Université de Montréal ou d'un parrainage de celle-ci à l'égard de celle-là au plan des programmes, des diplômes et des nominations. Devant la décision du Gouvernement de créer un réseau parallèle entièrement autonome face aux Universités existantes, l'Université de Montréal se contente d'offrir encore des services, mais ses offres n'ont pas encore reçu de réponses.

Devant cette frustration, la tentation sera grande de boudier les jeunes universités constituantes de l'Université du Québec et de faire, de toutes sortes de façons, la gorge chaude devant ces débutantes. Une occasion leur sera d'ailleurs fournie dès cette année de leur couper un peu l'herbe sous le pied avec les retards que met l'Université du Québec à démarrer, en opérant un écrémage des demandes d'admission et des professeurs. Le vice-recteur Lacoste n'a d'ailleurs pas caché, lors de la Conférence de Presse, que l'Université revisait actuellement ses plafonds d'admissions dans plusieurs facultés en fonction, paraît-il, des possibilités d'un marché de travail par ailleurs impossible à évaluer précisément. Il faut se rappeler que cette année débute ce qu'on appelle la "double promotion", i.e. les doubles classes de finissants occasionnées par l'introduction, il y a deux ans, d'un cégep de deux ans au lieu d'un collégial de trois ans. L'Université du Québec peut compter sur l'action particulière du Gouvernement et sur un engouement de nombreux professeurs et étudiants, déçus des universités traditionnelles, qui espèrent à tort ou à raison un nouvel essor de la vie universitaire avec l'Université du Québec. Mais il n'est pas douteux que les vieilles universités vont tabler sur leur expérience et leur avance dans divers secteurs pour tenter de gagner la course. Elles sont à garder à l'oeil si on ne veut pas voir échouer l'intervention de l'Etat dans le niveau d'enseignement universitaire par la création d'un réseau complet d'études universitaires publiques.

# UNE DÉFINITION DE L'UNIVERSITÉ NOUVELLE

## DOCUMENT

Un groupe de travail a réuni en France des personnalités universitaires et des étudiants de différentes disciplines. A la suite de longues discussions, il a élaboré une sorte de charte de l'Université. Il est intéressant de comparer cette charte avec la loi qui institue l'Université du Québec. Nous vous présentons le préambule de ce texte particulièrement caractéristique du courant de contestation.

Les structures futures doivent permettre un renouvellement et une contestation qui revêtiront un caractère permanent. Trois principes fondamentaux, d'emblée, se sont imposés: contestation, autogestion, autonomie.

## CONTESTATION

L'Université est un centre de réflexion permanente qui permet la contestation du savoir, de la société et d'elle-même.

La transmission du savoir ne peut être celle d'un savoir sclérosé: la recherche, par vocation, remet en cause tout savoir pour le renouveler. Elle ne peut qu'être critique des connaissances acquises et par conséquent des finalités de la vie économique et sociale, nécessairement liées aux formes du savoir. Cette contestation doit déboucher sur une action concrète. Les conflits entre les conceptions que la recherche met en question et celles qu'elle élabore sont inévitables. L'Université ne peut accepter d'être l'entreprise moderne qui fabriquerait les cadres que lui demanderait la société: il lui faut apprécier elle-même les besoins qu'elle satisfait, les orienter et les créer, choisir librement ses activités d'enseignement, de recherche et de formation.

D'autre part, elle se doit de contribuer à

la définition de l'avenir de la collectivité nationale. L'enseignement supérieur doit, par des représentants élus dans toutes les instances d'élaboration du plan de développement économique et social, apporter son concours à la prospective et à la prévision selon ses critères qui ne sont pas nécessairement ceux de la rentabilité économique. Un nouveau type de rapports doit ainsi s'établir entre l'Université et la société et donner progressivement son sens au devoir de contestation de l'Université. A l'égard d'elle-même ce devoir de contestation implique que les étudiants et les enseignants puissent remettre en cause régulièrement et en toute liberté le contenu et les formes de l'enseignement.

La liberté d'information politique, l'information et les débats librement organisés dans l'Université entre étudiants, enseignants et travailleurs, sont indispensables à cette contestation. Un ensemble de règles intérieures à chaque établissement d'enseignement supérieur doit garantir ces principes ainsi que la présence et la libre expression des minorités.

## AUTOGESTION

Cette contestation permanente ne peut être le fait des seuls enseignants ou des seuls étudiants. Elle provient de l'ensemble. Un nouveau rapport entre étudiants et enseignants, déjà pressenti dans les commencements actuels, doit se définir progressivement à cette fin.

Ce rapport doit notamment se traduire dans la conjonction systématique de l'enseignement et de la recherche, dans l'association des étudiants avancés à cette double activité et dans l'autogestion des établissements d'enseignement, cette autogestion confiant à tous les échelons le

pouvoir de conception et de décision aux étudiants et à tous les enseignants.

## AUTONOMIE

Le pouvoir de conception et de décision des étudiants et des enseignants serait illusoire si l'enseignement en général et ses établissements n'étaient autonomes, ce qui implique que soit laissée à chacun la responsabilité de ses affaires propres.

Cette responsabilité ne peut se concevoir sans l'institution d'organismes qui sont capables de neutraliser les forces extérieures qui, avec la complicité de certains universitaires conservateurs et technocrates, pourraient déposséder en fait étudiants et enseignants du pouvoir de conception et de décision en tout ce qui concerne le fonctionnement de l'Université.

D'autre part, la révolte légitime contre une centralisation de type napoléonien ne doit pas faire oublier que l'autonomie ne peut commencer que par l'instauration d'un pouvoir proprement universitaire capable de s'imposer ses propres règles et d'en assurer le respect. L'existence d'une autorité centrale, émanation directe du pouvoir politique, étant récusée, ce pouvoir suppose une organisation allant de la base au sommet, une coopération entre établissements se complétant mutuellement, coordonnant leurs vocations et leur fonctionnement en se fédérant au sein d'instances de niveaux de plus en plus élevés.

Assurer la contestation par l'ensemble des étudiants et des enseignants suppose donc au départ une organisation autonome fédérative. Cette organisation ne pourra se définir que progressivement, mais il convient d'en fixer le cadre sans tarder.

## INTRODUCTION

Deux faits autour desquels s'articule la réalité de l'Université du Québec s'imposent d'emblée comme décisifs quand on aborde la question de sa création.

Le premier est une véritable émergence de la collectivité à l'Université. Avec la création de l'Université du Québec, un réseau complet d'enseignement public est constitué et par lui s'établit l'esprit nouveau d'un enseignement et d'une recherche communautaires, dans le sens national de ce terme. La démocratisation de l'enseignement collégial a rendu l'instruction populaire, dans les deux sens du mot, et entraîne dans son sillage la démocratisation de la société entière: la création de l'université publique vient achever ce processus en portant la vague jusqu'aux rives du monde du travail et des affaires publiques.

Le deuxième fait est d'ordre pratique. L'Université se décentralise géographiquement et les centres constituants s'enracinent dans leur propre milieu géographique, économique, social et culturel. De ce second fait se dégagent des notions importantes qui ne seront pas sans effet sur le développement ultérieur tant de l'Université que de la société: ces notions prennent forme dans la loi qui crée l'Université du Québec et en déterminant le fonctionnement original: il s'agit de l'autonomie et de l'idée d'une structure de concertation. Ainsi répond à la décentralisation géographique la décentralisation administrative tant par rapport à l'Etat qu'à l'intérieur même de l'Université du Québec.

## L'ÉMERGENCE DE LA COLLECTIVITÉ DANS L'ÉDUCATION.

Le phénomène le plus frappant dans lequel s'inscrit toute la réforme de l'enseignement vers l'élaboration d'une Université nouvelle est l'apparition d'un esprit nouveau qui tire son origine de la démocratisation de l'enseignement et de son évolution vers une forme populaire de l'étude et de la recherche qu'on vient d'en concevoir comme une activité nationale faisant éclater l'unanimité. Il y a une certaine euphorie collective, un certain plaisir dans ce phénomène qui dirige les foules vers les CEGEP et l'université publique et l'engage dans l'étude et la recherche constante et variée pour favoriser l'épanouissement du Québec.

Le fait déterminant est le caractère public de l'éducation. Voilà que du secondaire au collégial, du collégial à l'université le réseau étudiant circule librement, toutes cloisons disloquées, et que le monde étudiant s'ouvre à son tour et embrasse la quasi-totalité de la population. Il y a

une aération qui fait sentir pour la première fois à la population un vent de changement qui transporte le milieu entier. Pour la première fois naît l'espoir d'un dégagement du peuple de son carcan de colonisé. Avec la réforme de l'éducation tout semble s'ouvrir et s'éclaircir enfin. Les campus fermés, les cours d'élite cèdent sous le souffle d'une vaste génération montante. D'une façon générale on peut dire qu'une vaste classe étudiante est en train de se former et qui ne reçoit pas dans son sein que la classe ordinaire d'étudiants: aujourd'hui tout le monde est convié et l'on sent sous la recherche d'une formation personnelle comme la force de tout un peuple qui monte.

L'Université du Québec achève le processus de démocratisation. Son caractère public se révèle comme quelque chose de nécessaire chez nous et d'attachant à la fois.

## LES STRUCTURES DE L'UNIVERSITÉ.

L'Université du Québec nous offre

l'exemple assez étonnant d'une structure administrative et d'une conception de l'acquisition du savoir qui tient d'un souci de souplesse visant à imprimer à une institution vouée à la recherche et à l'avancement son caractère optimum de rendement: la mobilité.

Mobilité des structures administratives, d'abord, qui se fonde sur la décentralisation du pouvoir par l'autonomie de chacune des institutions constituantes de l'Université et sur une concertation de celles-ci pour instituer le niveau supérieur de l'autorité.

Mobilité des programmes d'études, ensuite, qui élimine le cadre rigide des facultés et permet aux professeurs de travailler en commun dans une même discipline, à la fois au plan de la recherche et de l'enseignement, et aux étudiants de circuler à l'intérieur d'un programme souple auquel l'orientation seule impose un cadre. Ainsi pour les uns et les autres est assuré le caractère multi-disciplinaire de la fonction universitaire et sont développés le sentiment d'appartenance et la motivation.

# I—LES STRUCTURES ADMINISTRATIVES

Comment se structure l'Université du Québec? Celle-ci apparaît comme un organisme composé dont la structure est décentralisée et agit comme un instrument de concertation. Par rapport à l'Etat, l'Université du Québec est décentralisée parce qu'elle jouit d'une autonomie complète quant à ses programmes d'études, à la gestion de ses biens et de son personnel, bref à la poursuite de ses fins. Il s'agit donc d'une corporation publique distincte de l'Etat et n'étant pas plus soumise envers lui que ne le sont les universités actuelles. Dans son organisation interne, la décentralisation est assurée par l'autonomie de gestion des universités constituantes. Les contrôles par une autorité supérieure demeurent l'exception et visent à assurer la cohérence de l'ensemble. De plus l'organisme central de l'Université du Québec n'est pas étranger aux unités constituantes: il leur appartient et constitue leur outil commun de concertation. Nous avons là le second caractère essentiel de la structure de l'Université du Québec. Cette structure de concertation protège l'autonomie des unités constituantes et en est le prolongement.

Voici comment apparaît l'Université du Québec. En soi l'Université du Québec est un organisme d'enseignement supérieur et de recherche qui a pour fonction d'assurer des services diversifiés en nature et distribués géographiquement: ce morcellement des unités constituantes est coordonné dans un cadre commun. Nous avons là deux choses: d'abord une autonomie des universités et des écoles constituantes de par leur nature diverse et leur lieu particulier, ensuite une intégration de cette diversité dans une unité d'ensemble supérieure. Cette notion d'une autonomie sur laquelle rayonne une instance supérieure mérite certainement examen. Que veut-on entendre par autonomie des universités constituantes et jusqu'où cette notion d'autonomie est-elle vraie? Quels pouvoirs sont véritablement laissés à chacune des universités constituantes? En d'autres mots, les centres universitaires ont-ils vraiment un pouvoir de conception et de décision en tout ce qui concerne le fonctionnement de l'université, comme le dit l'allocution du premier ministre sur la création de l'Université du Québec?

La genèse d'une université constituante en illustre très bien le fonctionnement et le statut. Au départ l'Université du Québec initie et soutient le développement de nouveaux centres universitaires, selon que les besoins de la population et du milieu l'exigent, jusqu'à ce que les travaux préparatoires soient suffisamment avancés pour justifier l'émission d'une charte d'université constituante, d'école supérieure ou d'institut de recherche. Au fur et à mesure que les éléments constituants sont créés, leurs recteurs, professeurs et étudiants siègent à l'Assemblée des gouverneurs de l'U-

niversité du Québec et participent directement à la définition des politiques d'ensemble du réseau ainsi constitué.

Au-dessus donc du statut d'autonomie, qui détermine le principe de décentralisation interne, il y a la structure de concertation.

Cette notion de structure de concertation est remarquablement souple et très ambiguë à la fois. L'Université du Québec est une structure de concertation en ce sens que les éléments constituants, bien que distincts les uns des autres, participent directement aux décisions de politique générale, dans le cadre d'instruments qui leur sont communs et qui sont: l'Assemblée des gouverneurs, le Conseil des études et la Commission de planification. En d'autres mots, c'est le principe de la communion des saints érigé en structure administrative. Tout se passe comme si l'assemblée de ces institutions, douées chacune d'une personnalité particulière, composait néanmoins un ensemble uniforme et, pour ainsi dire, moyen. A l'Université du Québec c'est le règne de l'osmose. A côté donc de l'hétérogénéité des unités apparaît l'idée d'interdépendance et d'intégration de ces éléments qui ne prennent leur forme que l'un par l'autre.

"L'organisme central, chargé d'assurer la cohérence d'ensemble, le développement ordonné, la meilleure affectation et la meilleure utilisation des ressources est un instrument collectif au service des parties constituantes. L'aspect essentiel de ce type de structure est de permettre que les règles générales régissant toute l'activité de l'Université du Québec soient élaborées en commun dans un cadre auquel participent directement tous ceux qui constituent l'Université du Québec." Allocution du premier ministre.

En conséquence, point de centre extérieur à la structure qui viendrait comme un élément étranger injecter des directives à l'intérieur de l'organisme: le pouvoir de l'Université du Québec émane d'elle-même par une structuration de ses éléments composants. En somme la loi institue entre tous les centres universitaires distincts une relation d'ensemble qui les oblige à mutuellement s'éclairer et se constituer.

On le voit, cette structure est remarquablement souple et extrêmement ingénieuse. En fait, c'est le comble du fonctionnement naturel.

D'une part l'autonomie est le gage d'un développement et d'un caractère en harmonie avec le milieu géographique, social et culturel où l'université s'enracine, d'autre part l'union en une instance supérieure assure la cohérence de l'ensemble en harmonie avec le milieu québécois, ses aspirations et son dynamisme.

Pourtant certaines dispositions de la loi ne vont pas sans piquer un peu notre méfiance et nous empê-

cher de sombrer dans un sommeil euphorique.

Il est admis que la décentralisation interne implique que la règle de l'autonomie s'applique en principe et que les contrôles par les autorités supérieures demeurent l'exception. On peut, grosso modo, classer ces contrôles sous trois chefs: ce sont les matières qui sont nécessaires pour assurer la cohérence de l'ensemble, une meilleure allocation des ressources et une stratégie ordonnée de développement.

Il saute aux yeux que la bonne administration et la planification de l'enseignement exigent un contrôle d'ensemble dans ces trois domaines. C'est une orchestration trop nécessaire pour qu'on puisse en douter. Pourtant un point reste vague: c'est cette cohérence de l'ensemble qui étonne. Voilà un mot dont l'aire sémantique est loin d'être limitée, c'est le moins qu'on puisse dire. La cohérence est une exigence qui peut devenir tyrannique et couvrir tous les abus. Et comme par hasard, dans la loi qui crée l'Université du Québec, elle se trouve à aller drôlement loin dans son application.

Voyons l'article 41 qui donne au Conseil d'administration de l'université constituante le pouvoir de constituer "une commission des études dont la tâche principale est de préparer les règlements internes relatifs à l'enseignement et à la recherche." On peut se demander quels sont les pouvoirs de cette commission des études. On est éclairé quand on lit que cette création est faite sous réserve des règlements généraux de l'article 19. Cet article décrit les pouvoirs du fameux Conseil des études (l'un des trois organismes supérieurs dont les contrôles "demeurent l'exception") qui consistent à préparer les règlements généraux applicables aux universités constituantes. Or ces règlements contiennent *tout*: l'organisation de l'enseignement et de la recherche, la structure des programmes, les pouvoirs de la commission des études des universités constituantes, écoles supérieures et instituts de recherche. Voilà notre autonomie qui prend un rude coup. Cela donne ni plus ni moins aux autorités supérieures tout pouvoir en ce qui concerne les structures et les développements et laisse aux unités constituantes à déterminer les seuls contenus, c'est-à-dire à voir à l'application des principes. N'est-il pas étonnant, quand il s'agit d'un domaine comme les programmes d'enseignement, qu'on néglige de voir à quel point des structures jouent un rôle déterminant sur le contenu? N'est-il pas extraordinaire qu'on néglige de nuancer cette matière et de prévoir des mécanismes où l'autonomie ne serait pas en danger d'être atteinte? Car dans cette matière, c'est le développement intellectuel d'un centre universitaire qui peut être sévèrement restreint. Et cela concerne directement l'autonomie.

Voilà donc l'autogestion des uni-

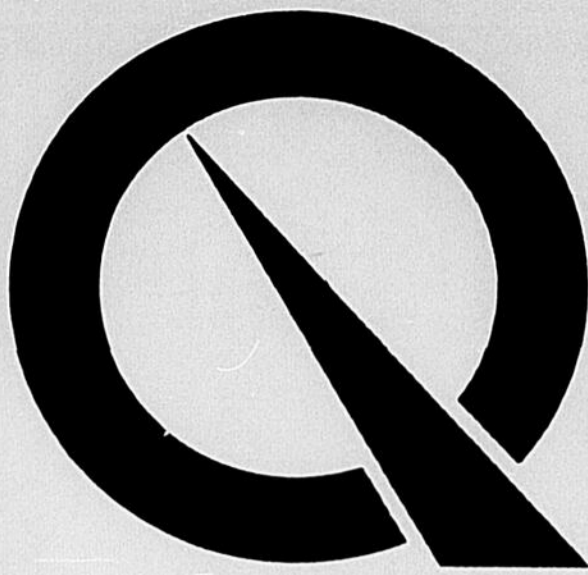
versités fortement entamée. La fameuse décentralisation ne concernerait plus en pratique que "la bonne administration interne", à savoir le fonctionnement des rouages administratifs de façon à assurer l'application des projets émis en haut lieu par l'Assemblée des gouverneurs, le Conseil des études et la Commission de planification.

En fait on peut bien se poser la question sérieusement, de savoir en quoi, en dernière analyse, les universités constituantes diffèrent des universités actuelles, et si cette différence, loin d'être dans l'autonomie tellement vantée ne serait pas plutôt dans une centralisation des décisions qui concernent toute l'orientation des universités. Dans cette loi si remarquable par sa souplesse tout est rendu possible, aussi bien une grande autonomie des unités qu'une forte centralisation, aussi bien un élan dynamique dans le développement des sciences qu'un blocage et une entrave de notre croissance, comme malheureusement on est trop habitué de le voir. Le mot de la fin revient, dans cette institution essentielle, aux gens qui la dirigent.

Cela nous amène à analyser plus particulièrement la nature de représentation qui prévaut dans la nomination des administrateurs. Les droits et les pouvoirs de l'Université sont exercés par l'Assemblée des gouverneurs. Celle-ci comprend le président de l'Université: il est nommé par le ministre; là comme ailleurs, on a encore, comme on dit, le président qu'on mérite. Viennent ensuite les recteurs des universités constituantes: ils sont nommés par l'Assemblée des gouverneurs; jusqu'à maintenant donc, la représentation n'étouffe personne. Le ministre nomme encore trois représentants parmi les directeurs des instituts de recherche et des écoles supérieures. Enfin cinq personnes, dont trois professeurs et deux étudiants désignés par leurs pairs, siègent à l'Assemblée. En dernier lieu, trois personnes du milieu des affaires et du travail sont nommées par le ministre. Cela vient d'être fait. Quant aux conseils d'administration des universités constituantes, ils représentent la même pondération, avec le recteur et deux personnes de l'université, trois professeurs, deux étudiants, une personne désignée par les CEGEP et trois représentants du milieu des affaires et du travail. Bref, nous avons là un échantillonnage à peu près représentatif du milieu universitaire et social. On constate au départ une meilleure répartition des sièges que ce à quoi on nous avait habitués. Il s'établit une administration qui se dégage de la poigne de l'establishment pour s'ouvrir sur le monde de l'enseignement et sur celui du travail.

Malgré cette représentation plus vaste et mieux pondérée, on ne peut s'empêcher de constater que

(Suite page 14)



LE PARTI QUÉBÉCOIS



—LÈVESQUE, LIBÉ-  
RATION, NOUVEAU,  
INDÉPENDANCE,  
AVENIR, LIBERTÉ,  
ON NE SAIT PAS EN-  
CORE.

—OUI, NON,  
ÇA ME TENTE,  
C'EST TROP TÔT.

Un des aspects concrets de l'ave-  
nir du Québec c'est le Parti Québé-  
cois. Le Parti Québécois est un des  
rares projets collectifs précis qui  
s'offre aux Québécois et face au-  
quel tout Québécois devra prochain-  
ement faire un choix. Nous avons  
interrogé des gens au hasard sur le  
campus (en haut de l'escalier rou-  
lant), en ville (au métro Berri) et  
aux Etats Généraux. Ce que nous  
avons cherché à savoir, c'est l'image  
spontanée que donnait le Parti Qué-  
bécois, conscients que les images  
sont souvent plus déterminantes  
que les idées. Nous avons aussi  
cherché à savoir, au-delà des idées  
et des images, quel geste pratique  
les gens envisagent de poser. Les  
deux questions étaient donc: Le  
Parti Québécois, ça représente quoi  
pour vous, et, dans l'éventualité  
d'une prochaine élection, voterez-  
vous pour le Parti Québécois. Vous  
pourrez juger vous-même des résul-  
tats.

Denis Chateaufort  
Jean-Claude Dallaire  
Jocelyne Brault  
Claude Bertrand  
Romeo Bouchard

L'image que laisse le parti québé-  
cois dans les esprits de la popula-  
tion montréalaise reste encore très  
vague et incertaine. C'est du moins  
ce que nous avons pu retenir des  
quelques interviews effectuées à  
une de pointe à la station de métro  
Berri-Demontigny.

Ainsi, à la question "Que pen-  
sez-vous du parti québécois la plu-  
part des réponses reçues étaient  
dans le genre:

- nous aimerions attendre les  
élections
- actuellement, nous ne savons  
pas trop trop à quoi nous en  
tenir
- pas maintenant, peut-être plus  
tard...
- étant donné qu'il n'existe pas  
de parti de gauche, il faut bien se  
pencher du côté du parti qué-  
bécois
- je voterai sans doute pour eux  
mais à condition qu'ils ne soient  
pas de nouveaux capitalistes
- quant à moi je crois que sans  
les Anglais, on ne peut rien faire
- le parti québécois, ah... oui la  
prise de tous les pouvoirs

—j'aime mieux attendre avant de  
me prononcer  
—quand M. Lévesque nous offrira-  
t-il un programme?

Il est étonnant que la population  
montréalaise soit si peu informée.  
M. Lévesque parlerait-il dans le  
vide? Peut-être pas, mais nous  
croyons que le peuple québécois n'a  
pas encore compris ou peut-être  
aurait-il peur de comprendre le sens  
d'une nouvelle orientation politi-  
que.

Deux traits particuliers semblent  
se dégager des interviews que nous  
avons eues. Premièrement nous  
avons pu constater que la majorité  
des gens interviewés (qui étaient  
surtout des individus sur le marché  
du travail, c'est-à-dire des non-étu-  
diants) n'étaient pas informés.  
Ainsi à la question "que pensez-  
vous du parti québécois" on asso-  
ciait quelquefois "libération du  
Québec" mais sans trop savoir ce  
que ce terme comportait d'implica-  
tions. Deuxièmement nous avons  
pu remarquer chez plusieurs inter-  
viewés un sentiment de crainte à se  
prononcer pour ou contre ferme-





ment. Ainsi lorsque nous posions la question "s'il y avait des élections, voteriez-vous pour ou contre le parti québécois". La plupart se refusaient à répondre. La raison qu'ils invoquaient était qu'il fallait attendre, qu'il n'était pas encore temps mais peut-être que oui nous voterions pour, mais pas tout de suite. Doit-on conclure sur cela que le peuple québécois n'a pas encore compris le sens de ses destinées politiques? ou d'autre part, qu'il manifeste une certaine crainte en face du nouveau, qu'il serait resté encore très conservateur?

#### A L'ESCALIER ROULANT DE L'UNIVERSITE.

Nous avons demandé à une quarantaine d'étudiants (de Médecine, Sciences, Polytechnique, Urbanisme, Psychologie) l'image qu'ils se faisaient du Parti Québécois et s'ils voteraient pour le parti à de prochaines élections.

Les images qui sont revenues le plus souvent sont: nouveau, social, dynamique, honnête, bonne chose, c'est mon parti, avenir, libération, séparatisme, indépendance, Léves-

que, liberté, nationalisme, québécois.

Quelques uns avouent être peu au courant, en général des étrangers. Témoin, cette réflexion: "J'imagine que c'est un parti politique. Personnellement, je m'intéresse très peu à la politique étant étrangère et disons que j'ai d'autres préoccupations; d'ailleurs, ici, la politique est très difficile car il y a beaucoup de contradictions et d'oppositions dans les différents milieux" (Sciences de l'Éducation). Quelques autres ne veulent rien savoir du Parti Québécois.

Quant à voter pour le parti québécois, l'indécision est remarquable chez la majorité. L'expression qui revient le plus souvent est: "Ca me tente". On répond également: "Probablement", "Il y a de grosses chances", "Ca dépend", "Je ne suis pas certain", "Je ne sais pas je n'y ai pas encore pensé", "J'ai encore le temps d'y penser", "C est encore trop tôt". Une dizaine de réponses au plus sont fermes: autant de non que de oui.

#### AU ETATS-GENERAUX

Nous avons effectué une vingtaine d'entrevues éclairs parmi les délégués des Etats-Généraux. Nous avons posé les questions suivantes:

1—Que représente pour vous le P.Q.

2—Seriez-vous prêts à donner votre vote au P.Q. lors des prochaines élections?

Parmi les personnes interrogées plusieurs étaient membres du P.Q. Nous avons même rencontré un candidat en potentialité et un organisateur. La plupart ont exprimé leur désir de donner leur vote au P.Q. dans l'éventualité d'élection prochaine. Le parti de René Lévesque représente pour la majorité des interviewés l'incarnation d'un désir de libération collective. Il représente quelque chose de neuf qui contraste avec la sclérose des vieux partis. Le P.Q. projette l'image d'un parti qui peut transformer un état d'aliénation collectif. En fait c'est le prolongement des Etats-Généraux au niveau de l'action politique.

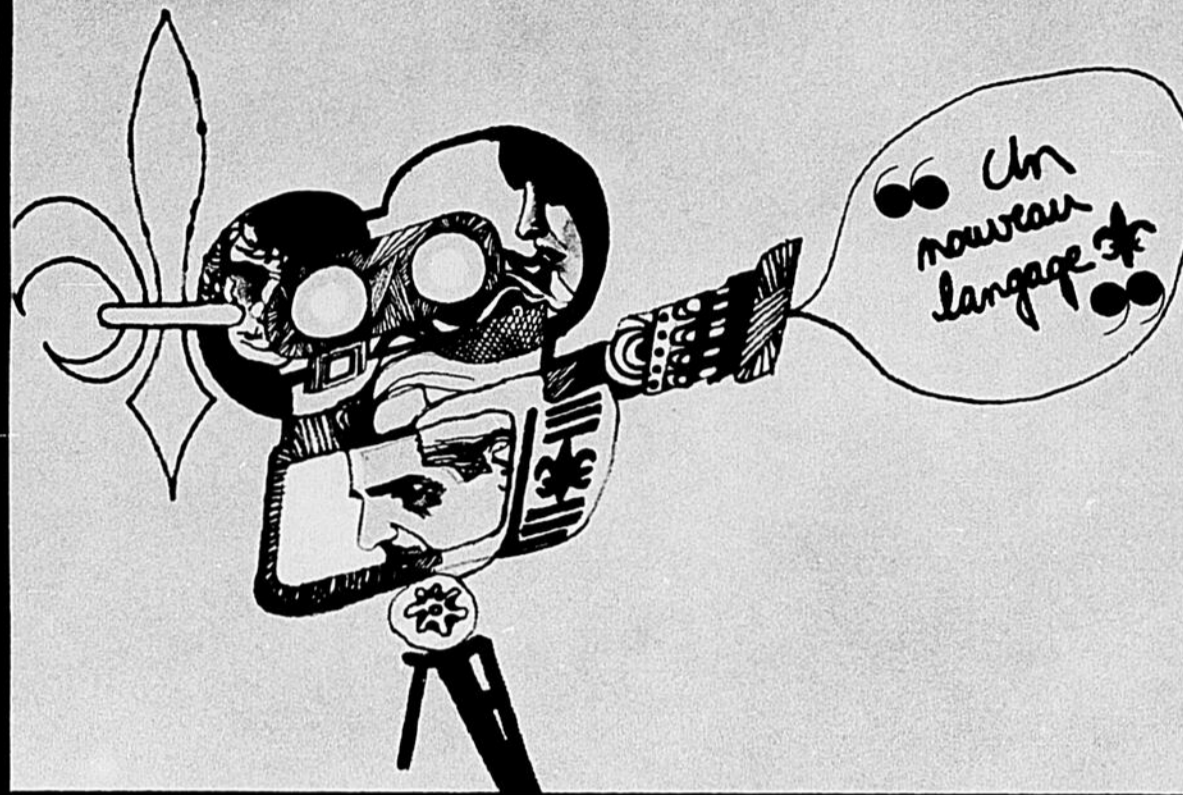
Pendant ces assises le P.Q. était omniprésent sans que cela soit mentionné explicitement.



# CINÉMA QUÉBEC

Responsable de la section arts: Maurice Vallée

Collaborateurs: Luc Laurin  
Robert Derome  
Monique Lebrun  
Guy Robillard  
André Dufault



## L'ART: "bebelle pour voyeurs"

par Maurice Vallée

La section art, cette année, a essayé de cerner par une enquête à l'université, quelques pages sur le théâtre et le cinéma, la situation des arts à Montréal et jusqu'à un certain état de crise à tous les niveaux: désintéressement du public, impossibilité de communication, impossibilité de créer, de se renouveler faute d'argent, de théâtres, de cinémas, etc . . .

Une raison de cet état de crise? Nous constatons que le type d'homme québécois de 1969 est celui du parfait robot. Son éducation l'a formé pour qu'il soit un boulon, un rouage de l'énorme machine qu'est la société industrielle. Plus il a une éducation supérieure, plus il gagne d'argent, plus il est efficace dans la machine. L'erreur est là. On a oublié qu'il est homme donc, capable de rêves, d'imagination et de création; on a oublié de développer chez lui toutes ces facultés et cela depuis le primaire.

L'université est l'exemple parfait de cette situation inacceptable. Les sciences "inhumaines" et les sciences humaines sont nettement favorisées au détriment des arts. Bien sûr, il y a des cours de littérature, mais c'est encore le bon cours magistral du haut de la chaire. Où sont les facultés de théâtre, de cinéma, de journalisme, de télévision, de radio? Où sont ces facultés où on pourrait expérimenter, faire des recherches, développer son imaginaire, créer et peut-être faciliter l'accouchement d'un art québécois qui est devenu nécessaire aujourd'hui.

Demander une faculté de cinéma avec un laboratoire et du matériel, c'est trop demander d'un coup, c'est pas raisonnable? Devant une urgence, il n'y a aucune raison valable qui tienne; il fallait prévoir.

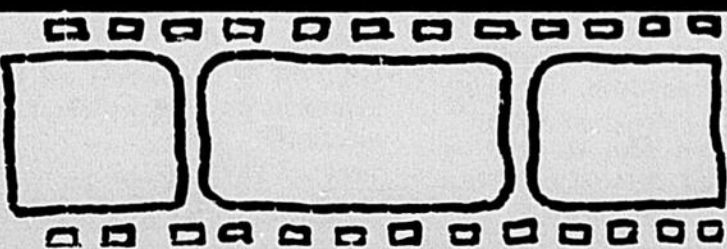
Urgence parce que depuis quelques années, on attend

la sortie de l'université de réalisateurs, de scénaristes, de spécialistes en musique de films, en cameras, en éclairages, etc . . . Il en sort des petits professeurs et des critiques. Il en est de même pour les autres arts enseignés à l'université. On serait tenté d'accuser les responsables de l'université d'empêcher délibérément l'avènement des arts sur le campus et par le fait même dans la société.

Urgence aussi parce que d'ici très peu de temps, nous allons entrer dans cette civilisation des loisirs, civilisation où l'homme, grâce aux arts, pourra se réaliser, se libérer et s'adapter aux changements constants de sa société. Actuellement on ne prépare pas l'étudiant à cette civilisation. On le forme uniquement pour qu'il soit efficace dans sa vie professionnelle. L'étudiant à l'université doit travailler pour l'obtention d'un diplôme qui lui donnera droit au confort, à l'argent, à la réussite et à la respectabilité. Les arts, les loisirs, ce sont des pertes de temps.

Dans l'optique d'une civilisation nouvelle, l'art ne pourra plus être réservé à une minorité d'initiés et demeurer une "bebelle pour voyeurs". L'art doit être démystifié et pour réaliser cela, il faudra favoriser à tous les niveaux, l'expression artistique. La conception de l'art de l'homme québécois est demeurée trop longtemps celle d'un voyeur et d'un impuissant. Elle devra être celle d'un créateur.

Le rôle de l'université dans tout cela? Il est dans le domaine de la création et de la recherche. La société étudiante doit avoir une expression artistique vivante qui rayonne sur la société actuelle. L'université aura alors la place qui lui revient dans notre société et ne sera plus une simple machine à bourrer des crânes.



“MES PERSONNAGES SONT INDEFINIS PAR CE QU’IL N’Y A PAS DE QUEBÉCOIS DÉFINISSABLE”



**Le Quartier Latin consacre quelques pages sur le cinéma au Québec. “Jusqu’au Coeur” de Jean Pierre Lefebvre étant le dernier film québécois à être mis sur le marché, nous lui accordons une place un peu spéciale. Nous avons interviewé le réalisateur sur les problèmes spécifiques qu’ont fait naître la création de ce film**

Q.L.: Monsieur Lefebvre, vous considérez-vous comme un amateur?

J.P.L.: Je fais du cinéma essentiellement amateur, dans le sens où je prends le risque d’aller plus loin et de me tromper, dans le sens où mon histoire se concrétise et se projette au cours du tournage du film.

Q.L.: Par certains côtés vos personnages semblent impuissants à vivre, le sont-ils réellement à vos yeux?

J.P.L.: C’est exact, ainsi dans “Jusqu’au coeur” leur impuissance à vivre vient justement de cette civilisation en couleur, de ce monde mécanisé qui rejoint finalement la radio, la publicité, les guerres idéologiques. L’individu au sens égoïste du terme n’existe plus aujourd’hui à cause de son conflit avec la société. Il est impossible de définir une société tant qu’un individu ne s’est pas défini par rapport à lui-même.

Q.L.: Vos personnages sont attachants. On voudrait toujours en savoir davantage sur eux, mais ils ne sont pas très bavards?

J.P.L.: Je pourrais vous répondre en vous citant la réflexion qu’un spectateur m’a faite lors de la projection de “Il ne faut pas mourir pour ça” à Hull. “Au début du film je trouvais le rythme trop lent, puis réflexion faite, je me suis dit, mais c’est nous les Québécois. On ne parle jamais, on est toujours isolé.” C’est à mon avis une des plus belles critiques que j’ai reçues. Elle touchait à l’essence même de ce que j’essayais d’exprimer: une impossibilité de communication.

Q.L.: Essayez-vous de cerner un type de Québécois dans vos films?

J.P.L.: Il n’y a pas de définition du Québécois. Le fait que mes films n’aient pas d’histoire fixe est inhérent à notre situation indéterminée. Mes personnages sont indéfinis parce qu’il n’y a pas de Québécois définissable. La seule responsabilité d’un auteur, c’est d’augmenter la conscience, ne serait-ce qu’en retraduisant cette indéfinition.

Le Québec a besoin au plus tôt d’une démystification radicale, d’abord de sa culture; les modes de vie du Québécois ne s’accordent pas avec sa culture. Et ce côté démystificateur, c’est “Jusqu’au Coeur”, un gros hot dog, un film de tôle et d’aluminium, construit comme une auto américaine.

Q.L.: Certains personnages possèdent quand même des contours assez bien définis, ainsi le chef des Révolutionnaires et Jean Baptiste?

J.P.L.: En effet, ils sont tous deux le centre de mes six longs métrages. Tous les autres personnages sont plus ou moins des variantes d’un seul et même personnage, à niveau très intellectuel dans “Le Révolutionnaire”, à un niveau très prolétaire dans “Patricia et Jean Baptiste”.

Q.L.: On a dit que vos films pêchaient gravement contre le rythme.

J.P.L.: Dans “Jusqu’au coeur” la rapidité est une pure illusion; tout le noir et blanc se caractérise par une extrême lenteur. Ainsi le plan initial dure sept minutes, mais intégré dans un ensemble de couleurs, il change de durée et de sens. D’ailleurs dans ce film le montage se remarque davantage que dans les autres films. De toutes façons, je construis très géométriquement mes films. On peut justement reprocher à “Jusqu’au coeur” d’être trop structuré.

Q.L.: Comment conciliez-vous les exigences commerciales et artistiques du cinéma?

J.P.L.: Je ne peux faire fi du côté spectacle du cinéma: il existera toujours. J’ai toujours cherché, à partir du Révolutionnaire, à dépasser le spectacle pour provoquer une certaine réflexion. Le statisme et l’immobilisme de mes films amènent les gens à se poser des questions. Certains m’ont dit que “Jusqu’au coeur” est trop violent, “ne serait-ce qu’au niveau sensoriel, l’idée que tu veux détruire ne passera pas auprès des gens”. Je leur ai répondu: un beau film de guerre fait que la guerre est belle. Il faut une adéquation entre le langage et la pensée sinon l’oeuvre échoue.

Q.L.: Que recherchez-vous par votre démarche cinématographique?

J.P.L.: Je ne fais un film ni pour moi, ni pour les autres, je fais un film pour faire un film comme on met un enfant au monde pour qu’un être libre existe.

Q.L.: Si le Québécois est indéfinissable, comment poser le problème de la communication?

J.P.L.: Au cinéma la communication prend un aspect à la fois triste et rassu-

rant; triste parce qu’elle est difficile, rassurant parce que les gens se sentent impliqués lorsqu’on parle d’eux. On ne règlera le problème des communications que par une persistance de communications. Je trouve très dangereux de chercher des solutions ou des formules de communications. Et je crains surtout la participation qui ne veut se faire que par le bas, c’est-à-dire qui détermine les exigences moyennes: le spectateur moyen n’existe pas.

Q.L.: Vous adressez-vous à un certain public?

J.P.L.: On me reproche souvent de faire des films pour intellectuels alors qu’en réalité, c’est exactement le contraire. Mes films sont avant tout sensoriels et perçus par des gens simples.

Q.L.: Croyez-vous à la continuité d’une oeuvre cinématographique?

J.P.L.: Je tourne tant de films parce que je crois que seule la continuité peut changer quelque chose. Le drame historique du Québec a justement été de ne pas avoir de continuité entre ses générations; certaines ont été très révolutionnaires, mais les suivantes brisaient totalement. Si la même chose se produit une fois de plus, j’émigre aux Etats-Unis. On ne peut être déçu d’une société, d’une génération, ou de soi-même, que si on n’a pas tout fait pour la changer.

Q.L.: L’humour est-il une dimension importante de vos films?

J.P.L.: J’emprunte à Chris Marker sa définition: “L’humour est la politesse du désespoir.” Il représente pour moi l’arme no 1 des critiques sociales. Les époques tristes ne débouchent nulle part, et ça m’angoisse au Québec.

Q.L.: Quel sort ont connu vos films à l’étranger?

J.P.L.: “Patricia et Jean Baptiste” a été traité de régionaliste ici, alors que la France l’a très bien compris. Radio-Canada l’a refusé, et le refuse encore; l’ORTF l’a diffusé l’an dernier. Qu’une oeuvre soit régionaliste ou universelle, si elle contient en elle-même ses propres contradictions elle passe.

Interview réalisée par  
Monique Lebrun et  
Luc Laurin

**Le jeune cinéma québécois,  
comme tout le jeune cinéma mondial,  
souffre  
d'un problème de communication.  
A qui la faute?**

Les cinéastes québécois ont tous la prétention bien légitime d'avoir quelque chose d'important à dire. Presque tous, ils conçoivent le cinéma surtout comme un puissant moyen de communication. Ils s'accordent un rôle à jouer, par le cinéma, dans la révolution sociale. Ils se veulent les critiques de la société actuelle et les prophètes de celle à venir.

Quelles frustrations ils doivent subir... Leurs films traînent sur les tablettes, à peu près personne ne les voit. Et ceux qui s'accordent ce privilège sont déjà convertis à la cause. Michèle Favreau a d'ailleurs très bien saisi le problème en faisant la critique de la Semaine du cinéma politique du Verdi. Ceux qu'on veut ébranler ne sont même pas rejoints. Le moyen de communication ne communique pas. Alors?

Alors on a jeté la pierre aux cinéastes, les accusant de se regarder le nombril plutôt que de tenter d'aller vers la masse. De leur côté, les cinéastes répondent que leurs films sont au fond très simples et que c'est justement par manque de simplicité qu'on y comprend pas. Ce sont de grands incompris. Jean-Pierre Lefebvre, lui, prétend que l'éducation du public doit se faire par le haut. Il cite le fait suivant comme exemple négatif: dans nos écoles, l'enseignement d'une classe est toujours adapté aux plus faibles. Est-ce normal? Certes non. Mais le problème, ici, est-il le même?

Et qui est le coupable? Le public qui ne se doute souvent même pas de l'existence d'un certain cinéma? Ou le cinéaste, l'artiste, qui du haut de sa tour d'ivoire, se dit que ce n'est pas à lui de convertir les foules? Peut-on accuser celles-ci d'être rébarbatives devant un film qui ne raconte pas une histoire traditionnelle, quand rien, absolument rien, aucune formation, aucune éducation ne les a préparées à de nouvelles formes d'expression cinématographiques qui n'ont absolument rien de commun avec ce qu'ils sont habitués à voir, sinon qu'elles se résument sous un même vocable: "cinéma".

Et pourtant, on ne peut en vouloir à nos cinéastes de s'expri-

mer dans ces nouvelles formes, quand il apparaît évident que, comme le roman et le théâtre, le cinéma ne peut plus être ce qu'il était. Raconter une belle histoire, "composer" un drame psychologique, c'est factice et inutile. Le cinéma peut et doit donner lieu à une réflexion plus profonde et, pour ce faire, plusieurs créateurs véritables sentent la nécessité d'explorer des voies nouvelles, qui ramènent toujours à la dédramatisation partielle ou totale du récit. Comme le note Lefebvre, il est tellement évident que nous vivons dans un univers discontinu, fractionné. La continuité, aujourd'hui, c'est le mensonge de l'art.

Alors la barrière est-elle infranchissable entre l'auteur et le récepteur du message. La communication est-elle impossible? A un certain niveau, oui, parce qu'on ne peut communiquer que si l'on parle le même langage. Et tout langage doit s'apprendre. Personne ne peut être jugé coupable parce qu'il ne parle pas la langue de son voisin. Ce n'est pas une affaire de culpabilité, ni même de responsabilité, c'est une affaire d'éducation. Et l'éducation par le haut, comment pouvons-nous l'appliquer ici?

Messieurs les cinéastes, soyez réalistes. Continuez à réaliser des oeuvres honnêtes qui vous expriment. Nul ne vous le reproche, au contraire. Mais ne jouez pas à l'étonné, si à l'heure actuelle au Québec, le cinéma ne peut être l'instrument d'éducation et de révolution sociales que vous voudriez qu'il soit. Ce n'est pas votre faute, ni celle du public. C'est la faute à personne... Il n'est que normal que seul un public jeune et cultivé réponde à votre appel, car il est le seul à parler votre langage. Non M. Lefebvre, je ne crois pas que vos films soient mieux compris des spectateurs d'un milieu plus populaire. Mais dans vingt ans, le problème n'existera plus.

Guy Robillard

## Les avatars des "humanités nouvelles"

Oui, cela s'enseigne, le cinéma, et de plus en plus même. Dans dix ans, disent les mordus, il faudra connaître "ses cinéastes" comme on connaît aujourd'hui "ses auteurs". Jetons ici quelques fleurs au Ministère de l'Éducation et à l'Université de Montréal: le cinéma, le saviez-vous, fait l'objet de cours optionnels depuis une dizaine d'années, au niveau secondaire. Il est entré en force dans les C.E.G.E.P. l'an dernier. Sur notre "colline inspirée" (l'Université de Montréal, puisqu'il faut l'appeler par son nom), il en est déjà à sa troisième année.

Un peu plus d'une douzaine d'écoles secondaires de Montréal et des environs (la moitié étant des institutions privées) offrent des cours de cinéma au niveau de la onzième année. L'élève choisit ordinairement entre chimie, physique, histoire, géographie et cinéma: il n'hésite pas longtemps, dans l'espoir de se gaver de films. Ce malheureux néophyte se voit proposer un programme fourre-tout: technique, esthétique, historique, visionnement de courts métrages de la Cinémathèque de Montréal ou de l'Office du Film du Québec, le tout à raison de deux heures par semaine. Il peut s'estimer comblé si l'école possède un équipement 8 mm lui permettant de faire ses premières armes. Il ne peut toutefois, malgré les démarches de ses professeurs, visiter l'Office National du Film les visites étant suspendues temporairement pour cause de restrictions budgétaires. Il se console, s'il est véritablement enragé du cinéma, en assistant aux ciné-priméurs organisés à l'intention des ciné-clubs par l'Office des Techniques de diffusion.

La situation se présente sous un jour apparemment plus favorable au niveau C.E.G.E.P.. Certains collèges de Montréal et de la banlieue (Ahuntsic, Bois de Boulogne, Rosemont, Lionel-Groulx) offrent à leurs étudiants du jour et du soir des cours relativement spécialisés sur l'esthétique cinématographique, les grandes écoles de cinéma, la fonction sociale du cinéma, le documentaire etc. Notons qu'au C.E.G.E.P. Lionel-Groulx, on consacre la part du lion à la

présentation et à la discussion d'oeuvres québécoises. Encore là toutefois, l'approche reste purement théorique et se limite souvent à une histoire du cinéma, les professeurs ayant peu de formation dans le domaine technique. Les cégepiens choisissant la concentration cinéma s'inquiètent du manque de débouchés: l'O.N.F. ne pourrait en accueillir que quelques-uns, en admettant qu'ils aient une formation pratique. Quant à l'industrie privée, elle cherche encore sa voie. Reste le professorat, et, pour ceux qui ont les dents longues, le journalisme.

A l'Université de Montréal, les cours de cinéma s'inscrivent dans le cadre des cours en histoire de l'art. Toutefois, des étudiants de divers départements de lettres les suivent à cause, il faut bien le dire, de leur relative facilité. Histoire, sociologie, critique et analyse filmographique s'entremêlent. Les longs métrages présentés aux étudiants n'illustrent qu'imparfaitement les diverses étapes de l'histoire du cinéma, et les professeurs les accompagnent de commentaires laconiques... quand ils en émettent. Le cinéma canadien ne fait l'objet d'aucun cours spécialisé. On passe sous silence le cinéma d'animation, les films didactiques, publicitaires, politiques, underground; on ne s'intéresse que sporadiquement au court métrage. En un mot, seul le long métrage de fiction semble digne de mention. Il n'existe aucune collaboration entre l'Université, d'une part, la Cinémathèque Canadienne et les cinémas d'art et d'essai (Elysée, Verdi), d'autre part. Ainsi se forment nos futurs professeurs de C.E.G.E.P. Et dire que l'an prochain, on veut créer un cours de cinéma de trois ans!

Certains diront qu'il est paradoxal d'enseigner le cinéma, qu'un bon film peut sensibiliser les étudiants mieux que dix professeurs ne sauraient le faire: concédons-le. Toutefois, là comme en d'autres disciplines, un certain apprentissage théorique s'impose: les cours de cinéma, avec toutes leurs lacunes plus ou moins senties, apparaissent, malgré tout, comme un mal nécessaire.

Monique Lebrun

L'hermétisme au cinéma est-il une entrave à la communication? Les cinéastes rejoignent-ils les gens auxquels s'adressent leurs films?

Pourquoi *L'Année dernière à Marienbad*, *Trans-Europe-Express*, *Weekend*, *Le Socrate* sont-ils voués à l'échec commercial? Il est facile de répondre en tant qu'universitaires intellectuels que nous sommes (presque) tous. Il suffit d'invoquer la littérature, la sociologie, la psychologie du spectateur, l'histoire du cinéma, la théorie des communications. Aimer ou non *L'Heure du loup*, avancer une série d'arguments en faveur de l'oeuvre, critiquer un cinéaste deviennent tâche aisée lorsque nous "possédons" la connaissance, la culture, le vocabulaire et la plume.

Mais qu'en pensent Arthur? Madame Cailloux? Pépère? Qu'apportent *La Barrière* et *L'Homme au crâne rasé* à ces gens sous-cultivés? Il me semble que de tels films n'apportent absolument RIEN à la condition sociale et culturelle de cette catégorie

de gens. Et cela, en dépit de leur qualité artistique, de la prise de conscience qu'ils provoquent. Ils n'apportent rien parce que cette fraction de la population ne va pas voir de tels films et est trop encline à l'habitude d'un "genre" de cinéma.

S'il y a échec entre le consommateur et les média filmiques, ceci est dû à des causes plus profondes. D'abord, le message transmis est étranger à la mentalité et aux problèmes de cette majorité sous-cultivée; de plus, ce même message est véhiculé dans une forme étrangère nouvelle et trop hermétique pour être saisie et assimilée. Enfin, ce message est trop identifié aux préoccupations culturelles d'une classe privilégiée.

Qu'ossa donne *Le Départ*? *Les Fusils*? Rien. Toujours rien aux travailleurs, aux serveuses de restaurant, aux contremaîtres d'usine.

## LE CINÉMA QU'OSSA DONNE?

Ce que ces gens veulent, nous le savons que trop: James Bond et Compagnie, *Miracle de ci et de ça*, *Funès*, etc. Je veux bien. Mais le paradoxe dénoncé est toujours présent: les navets dont se gave la majorité sous-cultivée entretiennent l'aliénation et les films "cérébraux" des petits intellectuels bourgeois laissent cette majorité indifférente.

Est-ce la mort du cinéma, ou du moins d'un certain cinéma? Je ne le crois pas. Les films d'auteurs seront toujours réalisés et les navets pousseront encore au soleil de la médiocrité. Je ne souhaite aucunement leur mort.

Et si les films cités me plaisent beaucoup, qu'en pense ma logeuse? Discuter de *La Chinoise* (si elle l'a vue) me décourage à demi. J'hésite: dois-je lui expliquer que ce film s'inscrit dans

la démarche intellectuelle de Godard? Faire intervenir quelques notions de politique européenne? J'en perds mon joual. Et si je persiste, je peux lui dire que les cinéastes (terme devenu périmé) intentent actuellement un procès au langage, amorcent une révision globale du système culturel capitaliste. Il n'en demeure pas moins que leurs "oeuvres", véhicules trop chargés de réflexion, dépassent le niveau culturel d'une masse à qui elles devraient s'adresser. La "distanciation" entre l'objet filmique et le spectateur (participatif ou non) ne fait que s'accroître. Et nous voilà revenus au point de départ.

Entre-temps, Candide-cinéaste cultivée encore la même pellicule afin d'embobiner son public et la Culture fleurit toujours à la lumière de la lampe à arc.

André DUFAULT

## "J'VIENS AUX VUES À TOË SAMEDIS SOIRS. QUAND C'EST BON ON R'GARD LA VUE. PI QUAND C'EST PLAT, ON "FRENCH"!"

Deux reporters du Quartier Latin, munis d'un magnétophone, visitent les cinémas Electra, Canadien et Festival par un samedi soir de bombe! On interviewe les gens à l'entrée et à la salle de détente à l'intermission. Les questions posées concernent les cinémas fréquentés, la fréquence de ces sorties — seul ou accompagné —, le genre de film visionné et préféré, et un certain jugement de valeur concernant le produit consommé.

A l'Electra, nous arrivons à l'intermission. Peu de gens sont à la salle d'attente, pièce restreinte mal éclairée, juste à l'entrée du cinéma. Nous approchons une femme; elle refuse l'entretien. On approche un homme seul, d'environ trente-cinq ans, un peu timide. Il fume sa cigarette. Il nous dit qu'il vient assez souvent au cinéma. Ce soir-là, il était avec des "chums". Ce prélude laconique suit un feu d'artifice. Un des "chums" en question arrive. "C'est le clown d'la gagn" de nous confier le premier personnage". Et comme pour le prouver il exécute justement son petit numéro devant le micro. Quoique dit d'un ton non sérieux, les propos de ce personnage dénotent bien la mentalité des gens fréquentant ces salles où l'on distribue les sous-produits de consommation américaine; à l'affiche deux films américains traduits.

"Mon système marche pas. J viens d'casser d'avec ma blonde. C'pour ça qu'à soir j'sors avec

mes chums." Mais la raison principale de cette sortie, c'est qu'il n'a rien d'autre à faire. Et s'il vient avec des gars, c'est que ce soir-là il ne voulait absolument pas sortir avec des femmes. Il n'essaiera même pas de flirter ce soir; et puis de toute façon il n'y a pas de femme intéressante à ce cinéma-là ce soir-là.

Nous apprenons par la suite que cette joyeuse bande de compères habite à ville Jacques-Cartier, et que s'ils viennent à Montréal au cinéma Electra c'est par habitude, et aussi parce qu'ils ont vu tout ce qu'il y avait à voir à Jacques-Cartier.

Nous lui avons demandé s'il venait souvent avec des filles. "J'viens à toë samedis soirs. Quand c'est bon on r'gard la vue. Pi quand c'est plat, on French!"

A ce premier cinéma nous n'avons pas pu interroger des représentants du sexe opposé. Si bien que les préférences de ces messieurs sont: le Western, le film d'action, policier ou de guerre.

Le second cinéma à être visité est le Canadien, où l'on présente *Le Miracle de l'Amour*, film d'éducation sexuelle. La salle diffère totalement de l'autre. L'atmosphère est plus chic. Le public n'est pas le même. On y est mieux habillé en général, et le niveau d'instruction semble plus élevé d'après les réponses fournies à nos interrogations. La clientèle est plus variée; on y rencontre des groupes de couples, des amis du même sexe, des

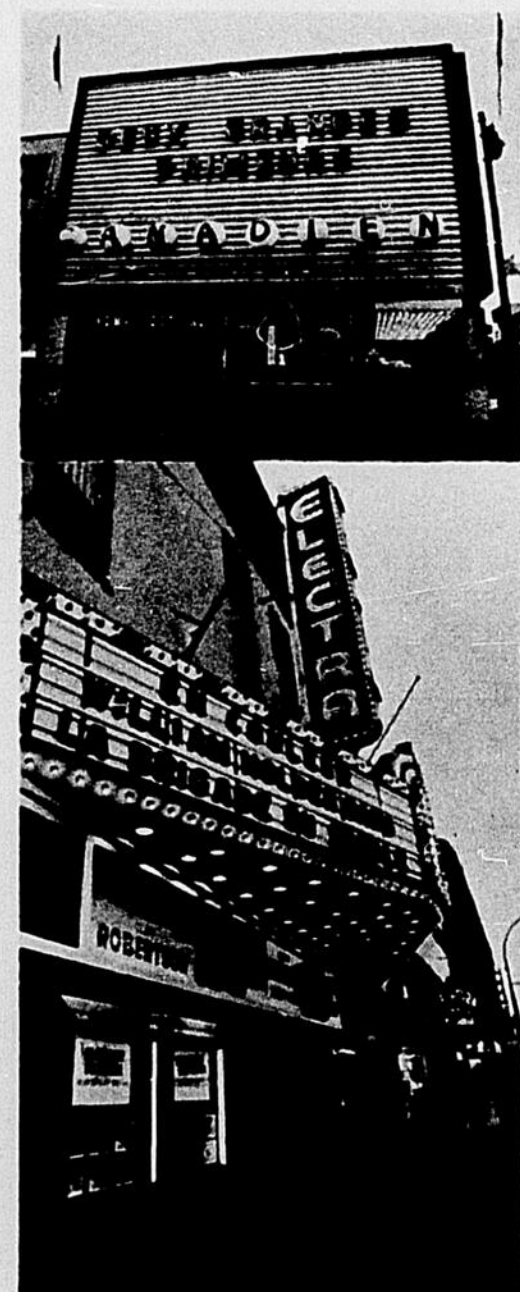
couples, et des gens seuls.

La motivation générale semble plus réfléchie qu'au premier cinéma. On y vient pour voir un film d'éducation populaire, et on le sait. On a entendu parler du film par la publicité, et surtout il nous a ardemment été conseillé par un ami qui l'a vu. Au niveau de la fréquence de fréquentation de ce cinéma comparativement aux autres cinémas montréalais, il semblerait que soixante pour cent des gens sont des habitués de cette salle. L'autre portion fréquenterait d'autres salles de cinéma à Montréal, et saurait varier ses loisirs du samedi soir davantage.

Au niveau des curiosités nous avons rencontré deux jeunes demoiselles dont une allait au cinéma à Montréal pour la première fois. Toutefois ses préférences cinématographiques s'adressaient aux drames sentimentaux, et aux histoires d'amour. Une autre curiosité est la rencontre d'un groupe de couples en plein party, qui trouvent le programme ennuyant, et qui se promettent bien d'aller terminer la soirée dans un endroit où l'on puisse s'amuser, et surtout continuer à se remplir de liquide. Finalement un jeune homme cultive un goût pour le cinéma, et il vient chaque samedi soir à ce même cinéma pour s'instruire, retirer quelque chose qu'il ne connaisse pas.

Notre magnétophone faisant défaut à cet endroit, ce sondage s'arrête ici.

(Robert Derome)



# états généraux 1969: mythe de l'homme nouveau

"Un nouvel homme est sorti de nos travaux" a déclaré Jacques Yvan Morin à la suite des Etats Généraux 1969. Nous croyons que ce bilan masque une réalité beaucoup moins reluisante. Pendant quatre jours, les délégués ont élaboré des structures politico-juridiques; ils ont supposément formulé les grandes lignes d'un Québec renouvelé. Cette réflexion collective s'est effectuée dans une ambiguïté fondamentale, c'est-à-dire qu'on a modifié des structures institutionnelles sans remettre en question la base et l'idéologie de ces mêmes institutions.

Nous sommes très sceptiques quant à l'efficacité d'une telle réflexion qui ne s'oriente pas vers un changement qualitatif des institutions et des valeurs qu'elle véhicule.

A aucun moment on a touché les problèmes de fonds (sécurité sociale, démocratie de participation, valeurs de la société de consommation, capitalisme nord-américain). On s'est évertué à orienter les délibérations vers des aspects très formels. C'est ainsi que dans les résolutions, l'Etat devient un instrument omniprésent, alors que pas un seul instant, on ne s'est penché sur la nature de cet Etat. L'Etat est considéré comme un instrument de

libération collective sans pour autant que ce dernier soit disséqué. Il est bien évident que c'est un mensonge collectif que de donner au gouvernement québécois autant de puissance sans tenir compte du fait qu'il est lui-même aliéné. Alors que Jacques-Yvan Morin parle de la remise en question de la société globale, les Etats Généraux sont orientés vers la glorification du statu-quo. Mais si les Etats Généraux exigent la reprise en main des instruments politiques et économiques par des Québécois de langue française, ils oublient qu'un transfert de domination ne modifie en rien les fondements du capitalisme nord-américain. Comme le soulignait Michel Chartrand, "le capitalisme nord-américain est a-national, a-patriote, a-moral. Son seul objectif est la maximisation des profits sans aucune considération nationale".

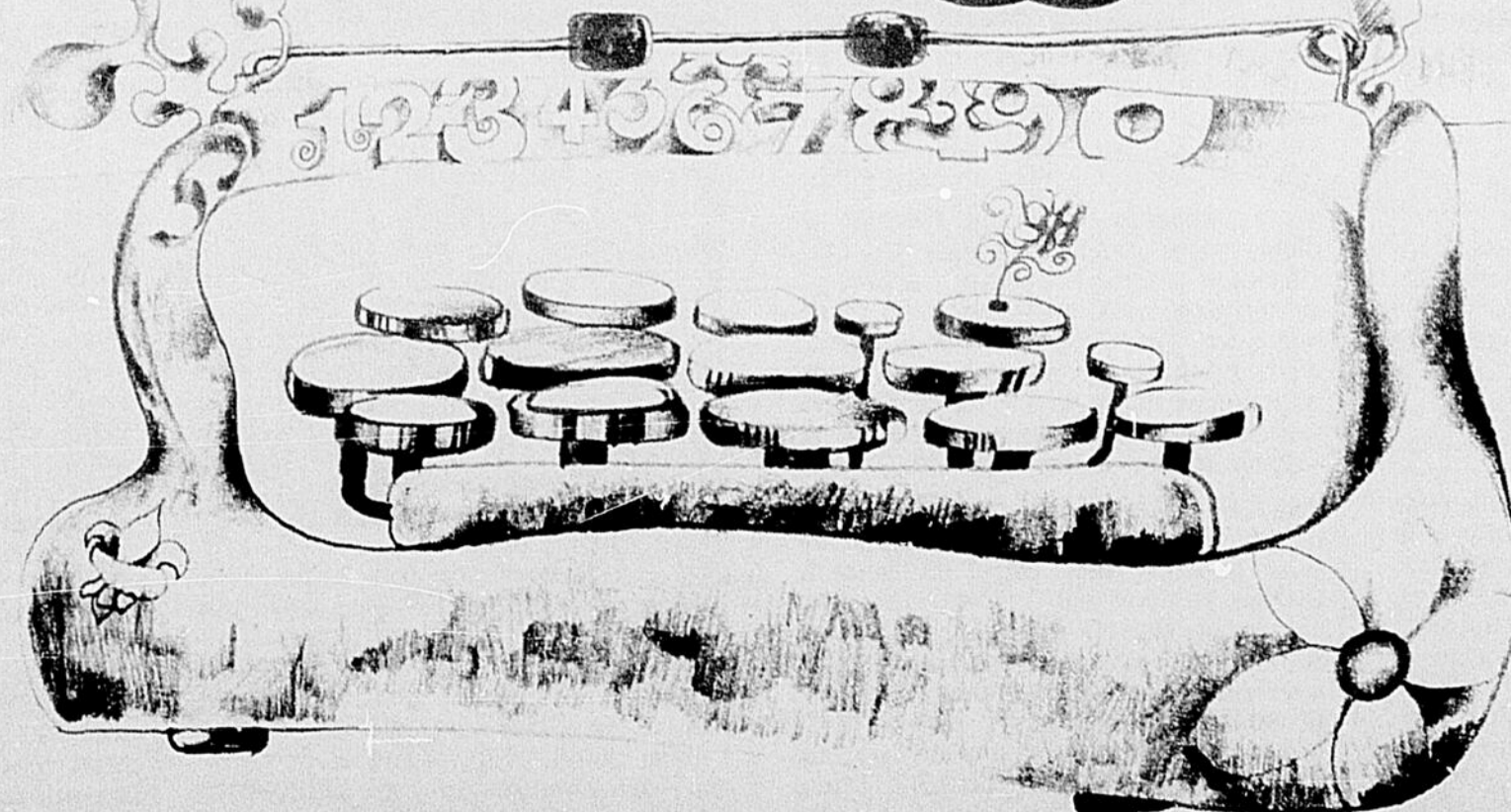
C'est un nationalisme traditionnel que les Etats Généraux ont défendu. Un réflexe d'auto-défense vis-à-vis de l'élément anglophone a fait que la créativité et l'action ont été étouffées sous des remises en question superficielles. L'homme nouveau présenté par Jacques Yvan Morin se satisfait très bien de l'ordre établi et ses motivations ne sont pas profondément renouvelées.

Sans vouloir jeter la pierre aux organisateurs, il semble que leur influence dans l'orientation des assises prouve simplement leur impuissance (inconsciente ou déterminée par des motifs stratégiques) à créer un homme nouveau Québécois libéré des mythes (démocratie, représentativité, Etat au service du bien commun), mythes qui soutiennent la domination du pouvoir économique. Il est tragique d'affirmer qu'un nombre impressionnant de délégués ont été enfermés dans une problématique étroite sous la surveillance de procéduriers maladifs.

C'est à un forum national très ternes que les quelque 1,800 délégués aux assises de 1969 ont participé, ou plutôt ont été très subtilement manipulés. Le bilan de ces quatre journées est assez clair: une classe moyenne historiquement privée de pouvoirs politiques et économiques a projeté ses désirs frustrés dans une série de résolutions où il est très difficile de percevoir l'ombre d'un homme nouveau. Ces désirs projetés sont en apparence seulement, un pas vers la libération; en fait, c'est peut-être un pas de plus vers une aliénation mieux camouflée.

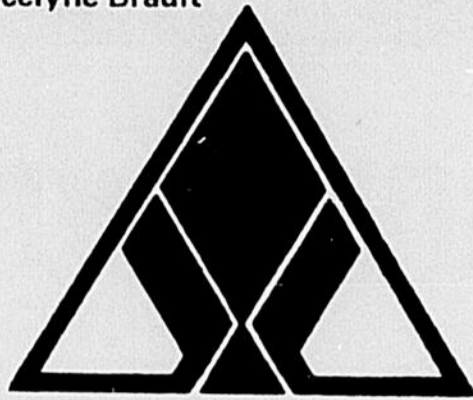
Jocelyne Brault  
Jean-Claude Dallaire.

## ÉDITORIAL



## Le Québec d'hier se meurt mais le Québec de demain n'est pas encore né.

Reporters:  
Jean-Claude Dallaire  
Jocelyne Brault



MM. BOILY,  
LORD,  
BOUTHILLIER,  
professeurs  
en science politique

# LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU CANADA FRANÇAIS

### QUEL SERA L'IMPACT DES ETATS GENERAUX

M. Lord. Ça aura des répercussions au niveau des régions et des milieux. Ce sont des gens qui ont l'air à avoir beaucoup de bagous. Ils vont expliquer à la population ce qui s'est passé. Yvan Morin a cru bon de les inviter à le faire dans le cadre des partis et des associations. Ça bénéficiera probablement à deux partis: Le P.Q. et l'Union Nationale.

M. Boily. Pour mesurer l'impact, il nous manque un élément. Dans quelle mesure les premières assises ont-elles été suivies dans les régions? Si l'efficacité a permis un brassage d'idées sur le plan local, ce qui ressort des Etats généraux peut être amplifié et servir de point de départ. Au contraire, si ça n'a pas sorti des petits cercles de notables, l'impact sera beaucoup plus réduit. Si le travail local n'a pas précédé les assises, les idées seront surtout relancées dans les journaux et entre intellectuels. Que des gens aient bougé, c'est certain. D'après les interventions des délégués, il est clair que ce sont des gens qui s'interrogent.

M. Bouthillier. Ce qui m'a frappé, c'est la différence d'interprétation entre la "Presse" et "Le Devoir". "La Presse" se moque des jeux de procédure, tandis que "Le Devoir" accorde une importance probablement démesurée à la réalité.

Lord. L'autre impact, c'est que les gens demandent l'établissement d'une constituante d'ici 18 mois. Celle-ci a pour mandat de préparer un projet de constitution dans les 12 mois de ce jour et de soumettre ce projet à la population dans les 6 mois suivant l'expiration de son mandat. Si le gouvernement n'accepte pas, il y a une nouvelle réunion des Etats Généraux. Ces gens vont revenir en fusil. C'est une sorte de menace!

Bouthillier Je pense qu'il existe une contradiction. Ils demandent à un parti politique de prendre la relève. Par ailleurs ils ne sont pas du tout certains que l'Union Nationale verra cela du même oeil qu'eux. On sentait en même temps qu'un refus des partis politiques.

Lord J.Y. Morin a perçu cette contradiction. Un des éléments de son dernier message ça été de dire: Travaillez à l'intérieur des structures, des partis, des associations.

Boily Si la constituante, le régime présidentiel, certains trucs comme la Caisse Electorale sont des éléments qui ressortent de ces assises, il y a d'autres éléments implicites: au fonds cette adhésion à la constituante exprime l'insatisfaction face à toutes nos institutions. Cette insatisfaction comporte une force de changement et aussi un grand péril. Je me demande si le gonflement de l'importance de ces événements accordée par certains journaux ne traduit pas une inquiétude. On sent l'importance de ces discussions mais aussi la petitesse. C'est comme si on

s'acharnait à trouver quelque chose d'extraordinaire.

Lord C'est une façon pour nos petits bourgeois d'être indépendantistes. Il y a certainement d'autres formes de nationalismes qui ne sont pas exprimées ici. Il existe un nationalisme de gauche qui n'a pas passé à l'occasion de ces assises, celui des étudiants par exemple.

Boily Je crois que d'après les interventions, il y avait des représentants d'un nationalisme de gauche qui n'est pas articulé. Il s'exprime très spontanément. Chez les étudiants, il s'agit d'une idéologie. Chez eux, c'est une réaction. Ils sont semblables à ceux qui ont voté créditiste. C'est une clientèle de gauche.

### CROYEZ-VOUS QU'UN NOUVEL HOMME QUEBÉCOIS EST SORTI DE CES ASSISES, comme le croit J.Y. Morin?

Bouthillier Cet homme a une idée précise de ce qu'il est. Il se sent peut-être plus québécois que Canadien-Français, c'est peut-être un homme nouveau. La formule est ambitieuse. Ils sont maintenant québécois, mais ils ne le diront pas. Ils sont plutôt homme québécois, tout à fait traditionnel. On est québécois, indépendantiste mais il ne faut surtout pas le dire. Il existe le vieux côté: peur des mots, timorés etc.

Boily Il faut dire que les délégués avaient été très fortement invités à ne pas en parler. De suivre les directives de leurs dirigeants, c'est aussi les manifestations d'un comportement traditionnel. Il est évident qu'il y a une confiance extraordinaire des délégués envers J.Y. Morin et Rosaire Morin. C'est un homme traditionnel mais mieux situé. Certaines façons de concevoir la politique sont changées.

Lord C'est l'homme nouveau anti-Trudeau. Je pense que J.Y. Morin essaie d'en bâtir un autre mais à l'échelle du Québec. On s'aperçoit que les idées de J.Y. Morin sont à peu près semblables à celles de Trudeau, en ce qui touche les droits de l'homme. Ça fait très faculté de Droit, très institut de recherche en droit public.

Boily J'aimerais me faire l'avocat du diable et soutenir l'idée que les Etats Généraux ont été une grosse machine qui se dirigeait assez nettement vers l'indépendance. On a voulu arrêter la marche de la machine, sentant que depuis quelques temps il y a possibilité peut-être de favoriser une autonomie assez large du Québec mais dans les cadres du Canada.

Boily Il reste quand même étonnant qu'un mouvement qui s'est voulu une prise de conscience totale des gens du Québec en particulier s'arrête sans aucun choix par rapport à l'opinion constitutionnelle et on n'a pas voulu qu'il y en ait un. Je me demande si l'impossibilité de se prononcer n'a pas teinté une série de propositions par exemple à caractère protectionniste dans le domaine économique. Peut-être a-t-on voulu par ces

résolutions faire un choix constitutionnel?

Bouthillier Malgré tout ce qu'on dit, je me demande si ce n'est pas un autre mouvement nationaliste qui disparaît. Ils confient la suite de leur mission à quelqu'un d'autre.

Lord Ça ne peut pas disparaître; c'est plus fondamental. Les délégués vont essayer de faire passer leurs idées partout. Les idées du crédit social ont passé par des gens comme eux. Je pense que ce sont des militants. Ces gens-là ont une faiblesse parce qu'ils ne conçoivent pas de stratégie. C'est là que René Lévesque entre.

Boily Je me demande si c'est aussi naïf, des gens qui ont su organiser pendant plusieurs années dans un climat pas facile de telles assises ne peuvent laisser tomber ça. Dans ces assises il y a eu la stratégie, il y a eu les choix des dirigeants des Etats Généraux et la latitude plus ou moins grande des gens qui y participaient à l'intérieur des choix.

Lord Ils ne se sont pas donnés les moyens de réaliser leurs objectifs. La menace d'une nouvelle réunion des Etats Généraux n'est pas un instrument de pression très fort!

Boily Ça traduit peut-être la tonalité assez conservatrice de gens qui y participent. Ils font confiance à ceux qui ont pour mission normalement de décider de ce genre de chose.

### EST-CE QU'ON PEUT PARLER D'UN NATIONALISME TRADITIONNEL PLUTOT QU'UN NATIONALISME TOURNE VERS L'ACTION?

Boily Parmi les anciens il y a le nationalisme à couleur fascinante mais pas d'une façon consciente. Il y a un nationalisme qui est basé sur un désir de certaines transformations basées sur un rôle important de l'Etat à l'intérieur d'un cadre nationaliste. Il y a les nationalistes qui se sont développés depuis quelque temps, allant de la réforme à la révolution. C'est surtout les premiers qu'on voyait s'exprimer aux Etats Généraux.

### EST-CE QUE LE DESIR DE TOUT REMETTRE DANS LES MAINS DE L'ETAT N'EST PAS LA MANIFESTATION DE L'IMPUISSANCE D'UNE CLASSE MOYENNE PRIVEE DE MOYENS POLITIQUES & ECONOMIQUES?

Bouthillier Ce qui m'a frappé c'est le caractère technocratique de plusieurs choses. Technocratique au sens péjoratif: il faut avoir des ministres pour l'efficacité, il faut le régime présidentiel pour l'efficacité. Dans les ateliers on retrouvait la psychologie de l'appel à l'expert. C'est vrai à l'intérieur des ateliers et c'est vrai à l'intérieur des projets globaux. A mon avis la plus grande contradiction c'est que l'atelier qu'on a baptisé Atelier de démocratie de participation a été précisément celui qui proposait des schémas techno-

cratiques. Ils n'ont pas formulé de forme de participation.

Boily Par contre, il y a des gens soucieux de promouvoir une plus grande participation, un contrôle plus grand des individus dans la vie politique. Pour revenir à la question de l'intervention de l'Etat ce qui est important c'est que la nouvelle conscience politique du Québec c'est la découverte de l'instrument extraordinaire que peut représenter un Etat.

Lord Ce que je voudrais souligner, c'est que les gens ont de moins en moins confiance dans les réseaux de représentation que nous avons hérités du XIXe siècle: les parlements, la déportation. Et ce n'est pas anti-démocratique car ils réaffirment d'un autre côté l'importance du vote populaire, l'idée même d'une constituante... etc.

Bouthillier Pour en revenir à la question de Créativité, c'est le refus sur le plan constitutionnel, c'est le refus du passé: le régime parlementaire nous est venu de la confédération; comme on est contre la confédération; on est donc contre le régime parlementaire. On tourne le dos au passé mais on n'a pas encore trouvé une formule originale. Pour l'instant il y a un mimétisme tantôt américain tantôt français.

Lord Mais est-ce qu'on n'a pas intentionnellement évité de poser la question fondamentale parce qu'on n'était pas sûr des résultats.

Bouthillier De la manière dont on procède, on leur pose des questions alléchantes: êtes-vous pour le progrès, pour la paix? Tout le monde est pour ça en principe. On s'arrête-là: On ne leur demande pas: êtes-vous pour l'indépendance, mais on les invite à être logique avec eux-mêmes. On leur dit: Vous avez voté toutes ces résolutions et la seule manière d'appliquer ça dans la réalité, c'est de passer par l'indépendance.

Boily Sur ce point, il y a une justification officielle qui a été apportée par les dirigeants des Etats Généraux sur ce refus de choisir, lors des assises, sur la question d'ordre constitutionnelle. Et J.Y. Morin a dit dans les ateliers: "De poser la question maintenant, ce serait brusquer énormément de personnes face à nos idées alors que si on n'en parle pas maintenant, ça donne l'occasion à chacun de regarder ça et de les amener. Et on rejoint d'ailleurs ce choix très ancien des Etats Généraux, cette volonté d'arriver à une sorte de consensus, d'éviter toutes les oppositions. Et toute la procédure habituelle cette technique là: de vouloir toujours éviter les points sur lesquels on se bat pour chercher les points sur lesquels on s'entend. Mais je me demande si avec une telle procédure, on n'arrive pas à une chose qui n'est pas nécessairement ambiguë, car ce peut être assez net parfois, mais à quelque chose d'assez modéré, assez conservateur. C'est un peu comme si on essayait sur tous les points d'arranger un peu mais de ne rien changer.

## FÉDÉRALISME AGRICULTURE ET COOPÉRATISME

Samedi après-midi nous avons assisté à la séance de l'assemblée nationale qui avait pour but le vote des résolutions de l'atelier économique. Une ou deux interventions de fédéralistes, prônant "l'indépendance du Canada", ont été très mal accueillies. Ces pauvres fédéralistes donnaient l'image de Daniel dans la cage aux lions. L'atmosphère générale de l'assemblée nationale était caractérisée par un fort désir d'auto-détermination. Il est alors facile de comprendre l'intolérance des délégués envers le credo de certains fédéralistes.

Les deux mamelles du Québec: coopératisme et agriculture!

Alors que l'agriculture prend de moins en moins d'importance dans l'économie québécoise, il est assez désespérant de constater que cette dernière a fait le sujet de nombreuses interventions. C'est encore le mythe de la terre mais quelque peu adouci cette fois. Un intervenant a même proposé la purification du Québec par l'Agriculture. Le coopératisme a fait des apparitions marquées. Nous pouvons constater l'importance du coopératisme dans la résolution suivante:

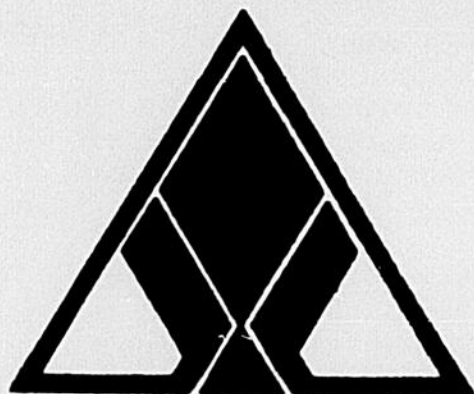
Il est proposé que:

1) Le Québec assure la création d'un ministère autonome de la Coopération parce que les coopératives restent le plus sûr moyen de conduire les Québécois au contrôle de leur économie.

2) Le ministère de la Coopération conçoit une législation destinée à favoriser le développement économique par les coopératives.

Il est assez déloyal de retrouver en 1969 de vieux thèmes usés jusqu'à la corde, c'est-à-dire le coopératisme.

Nos ancêtres le voyaient comme un instrument de libération. On sait ce que nous sommes devenus. Nous croyons que le retour à ces solutions ne peut que nous éloigner de la réalité et encourager la recherche de solutions adaptées à l'ampleur de notre aliénation économique. L'insistance sur l'agriculture peut s'expliquer partiellement par le fait que de nombreux délégués viennent de régions.



## UNE INTERVENTION DE MICHEL CHARTRAND

Lors d'une intervention portant sur les ressources naturelles, Michel Chartrand a dénoncé les fondements du capitalisme. De sa voix forte et intransigeante il a déclaré que le "capitalisme est a-national, a-patriote, a-moral. Son seul objectif est la maximisation des profits sans aucune considération nationale". Chartrand a continué en dénonçant le principal instrument du capitalisme: la main-mise sur les moyens d'information. "Il faut que le pouvoir politique domine le pouvoir économique". Il s'est montré déçu du fait que les assises ne se sont pas penchées davantage sur la planification. Par contre, a-t-il dit, l'orientation générale nous convient. Il faut souligner que de nombreuses interventions ont insisté sur l'importance du pouvoir politique comme instrument de libération de notre aliénation économique.

## LES MINORITÉS FRANCOPHONES ÉCARTÉES DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Les minorités francophones ont vécu les Etats Généraux dans un climat d'ambiguïté douloureuse, ambiguïté découlant de ce qu'elles continuent à s'identifier et à croire à la nation canadienne-française alors que la quasi-totalité des délégués québécois s'identifient psychologiquement, physiquement à la nation, au territoire et à l'Etat québécois.

Il ressort de l'esprit des résolutions que les délégués québécois, au détriment des minorités, s'approprient des éléments de la définition de nation canadienne-française décrite dans les documents d'étude pour revendiquer des droits et des pouvoirs menant à la création d'un Québec indépendant et souverainiste. Que devient alors le sort des minorités francophones dans de belles assises. Eloignés physiquement du centre des Etats généraux (seulement 20 p.c. des délégués québécois pouvaient s'intégrer aux ateliers des minorités), les francophones vivant hors du Québec, semblaient avoir été abandonnés à élaborer entre eux un dernier rêve, celui de croire que le Québec restera dans la Confédération pour défendre ses petits cousins éloignés de la famille paternelle. L'interview de quelques minoritaires nous a d'ailleurs montré très clairement leur volonté presque désespérée d'émouvoir les francophones québécois sur le sort qui leur est réservé dans l'éventualité d'un Québec indépendant: les minorités savent que les jours de leur survivance seront alors comptés.

Par ailleurs, pour les Québécois, le sort des minorités semble réglé: IL FAUT D'abord s'occuper du Québec. Alors que les votes dans les autres ateliers se sont pris avec une majorité écrasante, le vote concernant la protection des minorités a été battu dans la proportion de trois contre cinq par l'aile québécoise.

## UNE DÉFINITION DE L'UNIVERSITÉ NOUVELLE suite

le souci de la nouvelle loi se restreint aux limites traditionnelles de la représentation et tient peu compte de la réalité spéciale que constitue une institution comme l'Université. Le document que nous citons sur une définition de l'Université nouvelle constate au départ que l'Université est un centre de réflexion permanente qui permet la contestation du savoir, de la société et d'elle-même. Dans une telle optique, le rôle des professeurs et des étudiants s'inscrit au premier plan: le devoir de contestation implique que les étudiants et les enseignants puissent remettre en cause régulièrement et librement le contenu et les formes de l'enseignement. Or il est bien clair que l'Université du Québec ne donne pas le pouvoir de conception et de décision aux étudiants et aux professeurs: contester les formes de l'enseignement ne peut, dans les cadres actuels, aller de soi, car ces formes sont définies par le Conseil des études qui est un

organisme des plus éloignés de la base et de la région. Si le contenu de l'enseignement est laissé au choix des établissements, il n'en reste pas moins que la forme donnée à l'acquisition du savoir ne revient ni aux professeurs et étudiants, ni même aux départements, mais aux autorités supérieures, donc en réalité à ce qu'on peut appeler la grande machine où l'on reconnaît à coup sûr les intérêts de la société. Mais il faut se demander si ces intérêts représentent tellement la vérité, car la vérité est souvent exigeante et les intérêts déviants.

En somme, nous avons là une structure représentative et souple. Mais il s'avère que le type de représentation n'est peut-être pas pertinent pour une institution universitaire. Malgré toutes les qualités que semblent présenter les nouvelles structures administratives et leur représentation, il n'y a pas de quoi hurler de joie. Il ne faut pas oublier que ces structures sont exactement semblables à celles qui constituent les CEGEP, tant au point de vue régionalisation et autonomie, qu'au point de vue démocratique. Et il ne semble pas, du moins jusqu'à au-

jourd'hui, que l'autogestion, telle que définie dans notre document, soit particulièrement réalisable, ni même, semble-t-il, la réforme pédagogique. Comme nous l'avons dit plus haut, dans cette Université du Québec, tout l'espoir repose sur les hommes.

Michel Contant

L'Association pour la légalisation de l'Avortement sur demande organise un TEACH IN sur l'Avortement sur demande

au Centre Social

le 19 mars

de 4 à 10 hrs.

Principaux conférenciers:

Lise Fortier (gynécologue)

Serge Mongeau (médecin)

Jacques Mackay (psychiatre)

Renée Cloutier

Lise Payette

Guy Allard (philosophe),

et d'autres médecins, travailleurs

sociaux, psychiatres, etc.

Bienvenue à tous.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE PHILOSOPHIE

Mardi soir (12 mars) une assemblée générale des étudiants de philosophie était convoquée. La question principale à l'ordre du jour était le problème monétaire. Que ferait-on avec l'argent de l'association? Les personnes présentes ont accepté d'abord à l'unanimité la démission des trésoriers. Puis, à la demande d'un étudiant, un comité de gestion a été formé. Le rôle de ce comité était la liquidation à court terme du compte bancaire des étudiants du département de philosophie. Cette liquidation a été décidée comme suit:

\$400.00 Comité Vallière-Gagnon

\$150.00 Au mouvement français

de l'U. Mc Gill

\$50.00 UGEQ

\$592.00 Institut Québécois

# COMMUNIQUÉS



## LE QUARTIER LATIN

hebdomadaire de l'office d'information  
des étudiants de l'université de montréal  
publié par l'ageum

directeur des imprimés: jean gladu

co-directeur au journal: roméo bouchard

rédacteur en chef: claude bertrand

chef des nouvelles: jean-guy laurendeau

journalistes: ghislain hallé, richard théoret,

denis chateaufort,

jean-claude dallaire,

louise corriveau, michel contant,

maurice vallée, jeanne-mance dubé,

marc-andré déglise,

giuseppe garibaldi,

collaborateurs

françois demers, david oliver,

photographes: mario c. gaulin,

françois demers, david oliver

relations extérieures: mario c. gaulin,

conception graphique: jean gladu, marc lincourt

imprimeur: ateliers roger presse ltée

publicité et administration: georges lefebvre

bureaux: 2222, édouard montpetit,

centre social, loc. 711, mtl.

téléphone:

service des nouvelles: 739-4291

publicité et administration: 739-4777

direction du journal: 739-2733

Inscrit à la Bibliothèque nationale (Québec), n. D 800200  
le ministère des postes à ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et  
l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication. Port payé à  
montréal.

Montréal, le 3 mars 1969.

M. Jean-Jacques Bertrand,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec.

# M. BERTRAND

Vous qui étiez tremblant de rage (quivering with rage) à la suite de la bombe au club Réforme, combien de temps encore allez-vous accepter de jouer le jeu de cette farce écoeurante?

Vous accusez les poseurs de bombes de lâcheté parce qu'ils ne se montrent pas. N'est-ce pas de la lâcheté, de dégoûter à gauche et à droite, comme vous le faites, du haut de votre fauteuil bien protégé, en mélangeant tout, en n'expliquant rien, afin de garder la population dans l'ignorance des problèmes réels?

Et, si c'est un acte "criminel" que de poser une bombe, n'est-ce pas aussi criminel que d'encourager les poseurs de bombes, en les défiant, comme vous le faites, d'aller vous tuer?

Est-ce que vous ne charriez pas un peu trop, quand vous demandez aux dynamiteurs de venir sur la place publique sous prétexte de liberté d'expression, et, dans la même envolée, vous promettez à tout hasard que "ces anarchistes seront démasqués et punis, quels qu'ils

soient"? Croyez-vous que les dynamiteurs sont assez stupides pour se montrer publiquement, sachant bien que vous ne voulez pas les entendre, mais les faire disparaître? Ou bien est-ce seulement de l'agitation verbale, de la poudre aux yeux, du remplissage que vous faites devant la naïveté de la population.

N'est-ce pas courir bien vite à un régime duplessiste, sinon policier, que d'encourager la délation, la méfiance et la haine à l'intérieur de la population, de faire une campagne systématique de dénigrement, qui pousse les gens à s'épier, à se guetter, dans le métro, sur la rue, dans les magasins, dans les écoles, dans tous les endroits publics?

N'êtes-vous pas violent vous-même, quand vous crachez à tout vent votre mépris des personnes; quand vous poussez à bout des personnes en déformant leurs intentions pour mieux les traiter de criminels; quand vous attaquez régulièrement, systématiquement, une partie de la population, dans un effort de propagande aussi injuste qu'elle est

toute-puissante, puisque la plupart des média d'information font votre jeu?

Monsieur Bertrand une partie sans cesse croissante de la population est écoeurée de la politiciaille, des manoeuvres électorales et de l'hypocrisie des hommes publics qui, une fois élus, sont beaucoup trop occupés à lécher les bottes des présidents de compagnie, pour s'occuper des simples gens.

Monsieur Bertrand, une partie sans cesse croissante de la population est en mesure de comprendre et d'avoir la nausée, quand on lui dit que les trois quarts du napalm américain sont fabriqués ici même, chez nous, parce que ça rapporte des piastres.

Monsieur Bertrand, une partie énorme de la population sait qu'elle n'a rien à dire dans les décisions du gouvernement, et trouve que \$18,000 c'est bien payé, pour un sourire tous les quatre ans. De plus en plus de gens trouvent ça écoeurant, que ce soient toujours les gros qui empochent et les pauvres qui mangent de la marde.

Et ils ont décidé qu'ils pouvaient faire quelque chose.

Ces vérités-là, il faut les dire, monsieur Bertrand. Il faut arrêter de faire accroire à la population que les partis politiques, ça sert à quelque chose, quand tout le monde sait le contraire. Il faut dire à la population que c'est pour ça la contestation; que c'est pour ça aussi les bombes, parce qu'il y a des gens qui sont tellement écoeurés qu'ils croient que c'est la seule solution.

Ca il faut le dire. Et plus on le cachera, plus on ne fera rien, et plus la révolte va devenir sérieuse. Tout le monde devrait savoir ces choses, y compris les hommes politiques.

Surtout les hommes politiques. Comme vous.

J'ose espérer, monsieur Bertrand, vu votre sympathie pour les minorités, que vous aurez assez de courage pour préparer vos discours de façon qu'ils rendent justice à tout le monde, et particulièrement aux minorités idéologiques.

Bien à vous,

André Gauthier,

## Du Québec, de l'Afrique, de l'Occident de l'exploitation et du développement.

Si vous revenez d'un pays non techniquement développé, anormal en ce sens que vous doutez de la normalité des tenants du statu actuel, vous avez fait comme dirait dame Lapointe une belle expérience de la vie. Dans le fonds, il est difficile de blâmer Renaude en ce qui concerne ses notions simplistes sur le développement car il semble impossible de lui faire suivre, hors de son petit Québec, une cure de déniement à la mesure de la stupidité de ses éditoriaux dont le résultat consécutif serait la révélation de valeurs nettement transcendantes à celles de ce que l'on appelle la civilisation occidentale.

Dans le contexte mondial actuel, la seule notion de développement acceptable est celle qui consiste à combler les lacunes de modes de vie différents par des apports complémentaires pour produire un dialogue humain. Malheureusement le dialogue économique est l'ossature de la coopération occidentale; de là, le cercle vicieux du développement, son échec et surtout son impact social régressif. L'aide technique blanche libérale est unilatérale et maléfique en ce sens qu'elle est l'exportation des contradictions du système dont elle émane et perturbe, de ce fait, l'acquis culturel des pays "aidés" par une création de besoins nouveaux incompatibles avec la structure sociale du milieu à développer. Que ce soit à St-Henri, New York, Paris, Bamako, Caracas, La Havane ou Notre-Dame de Grâce, les notions de développement sont les mêmes si l'on accepte que les hommes ne devraient se différencier dans leurs apports humains que par la façon de se manifester à autrui et non par un statut social particulier susceptible d'ériger une barrière à une communication authentique. Bref, il s'agit d'établir le difficile équilibre entre le social et l'économique via la technique,

ce qui implique une rupture au processus historique traditionnel de l'"évolution" humaine.

Le développement, tel que réalisé actuellement, ne fait que remplacer un mal par un autre plus aigu. Le cas de la Côte d'Ivoire en est un exemple conret typique. Ce qui frappe le plus à Abidjan, c'est une infrastructure nettement en contradiction avec les besoins réels des autochtones et étrangère à leur véritable personnalité. Cette ville est en voie d'occidentalisation. Trente milles européens vivent à Abidjan, un résidu d'avant la colonisation, pour une bonne part. Tous y jouissent d'avantages supérieurs personnels dont ils ne pourraient trouver la contrepartie dans leur mère-patrie. Beaux magasins, cinémas, hôtels de luxe... etc, propriétés de blancs pour satisfaire leurs besoins, la vie de pacha quoi! Prenez l'autobus on vous regardera avec surprise; il est très rare qu'un blanc l'utilise. Ce n'est pas à conseiller, on aura tôt fait de vous classer comme petit blanc. Tout les produits d'importation coûtent deux ou trois fois le prix des pays producteurs, donc hors de portée de la bourse des ivoiriens. Hormis les quartiers résidentiels ou d'affaires réservés aux blancs et aux privilégiés de ce système importé d'outre-mer il n'y a que des taudis. Là, y vivent des maliens, ivoiriens, voltaïques venus de la brousse pour servir les maîtres. Ces gens gagnent plus qu'en brousse mais, leurs besoins ont augmenté en disproportion avec leur revenu. Le taux de croissance des villes est fantastique en Afrique. Après quelques mois de séjour dans la capitale, le nouveau citadin n'a qu'un but: s'élever de la condition sociale de son arrivée. Son prototype, son émule: le blanc.

La rupture de l'homme occidental avec la nature explique le pourquoi de la

domination par la loi du plus fort pour suppléer à son déséquilibre intérieur afin de réglementer la satisfaction de ses besoins instinctuels. Ce plus fort a été appelé, au fil des siècles, philosophie morale, religion, politique, propriété privée et aujourd'hui, de plus en plus, et presque uniquement, capital et efficacité. L'africain ne maîtrise pas la nature pour la mettre à son service, il se confond avec elle. Il connaît intuitivement ce qui et ce qui n'est pas à rejeter pour se réaliser spontanément, sans passer par le ratiocinations contraignantes à l'occidentales, le plus profond de ce qu'il est vraiment. Il possède en grande partie ce que tous les éditorialistes de notre pays, d'une mer à l'autre, appellent utopie en réponses aux contestataires dits névrosés. C'est cela que nous sommes en train de détruire en Afrique. C'est triste, absurde, abject, écoeurant.

Le déracinement est la rançon du progrès technique; viol, meurtre, homosexualité, obsession du gadget américain, névrose, maladie cardiaque, délinquance juvénile, prostitution, alcoolisme, orphelins sont de nouvelles tares, inexistantes avant l'arrivée du blanc, symptomatiques de l'anarchie sociale imposée de l'extérieur. L'Afrique subit une mutation exactement à l'inverse de celle nécessaire dans nos pays capitalistes: une surévaluation de l'économie pour une dévaluation sociale. Doter une population de moyens techniques sans détérioration de leur être social est la pierre d'achoppement du développement: le pourquoi? Une thérapie locale et immédiate sans perspectives d'études prospectives globales et exhaustives tenant compte de ses répercussions sur l'interrelation inévitable de substrats sociaux différents, causés par l'avènement de moyens de communication de plus en plus développés. En

d'autres termes, il faut leur communiquer ce que nous avons sans assimilation à notre civilisation au détriment de la leur, adapter la technique à leurs moyens d'expression pour sauvegarder l'harmonie de leur monde intérieur avec la nature.

Un coopérant, en Afrique, doit être suffisamment libéré de nos schèmes traditionnels de pensée pour aller, au contact d'un processus de pensée différent du sien, au-delà de l'incompréhension, génératrice du racisme et de l'intolérance. De plus, son travail ne doit pas être entravé par des parti-pris économiques et politiques. Pour les raisons susdites, ce sont deux prérequis absolument nécessaires au développement. Cependant, le préalable de cette réalisation suppose également le développement social de nos pays conjointement avec le développement économique des pays africains ou de même acabit. Le développement spécifique de l'un ne va pas sans le développement spécifique de l'autre; sinon, il y a hégémonie de l'un sur l'autre.

Le développement québécois commencera à se réaliser lorsque le nombre d'individus, style Filion, Drapeau, Saulnier, sera de beaucoup inférieur de celui des Esquimaux et aura été remplacé par des anthropologues, sociologues, bref, par toute spécialité créatrice, pour en arriver, de concert, à une destinée déterminée par notre véritable authenticité.

Tous ces propos apportent inévitablement l'ultime question: où se trouve l'épicentre du développement? Les poseurs de bombes le savent. Travailler avec ces messieurs ou faire le jeu de l'ordre social actuel semble être la seule alternative si l'on ne réussit pas à convaincre nos possesseurs du pouvoir de la nécessité d'un homme nouveau occidental.

DAVID BAGDOO



Votre critique de Drapeau était vraiment moche! Vous me faites "pitié" petits complexés, et vous représentez très bien ces "petits barbus" du campus, qui ont une peur bleue de l'ouest. Mon diagnostic: Vous souffrez de la maladie des "minables" des "protecteurs du "petit peuple". En d'autres mots, vous me faites "chier" avec vos airs "d'apôtres de l'amour du petit peuple de l'est". Laissez-les tranquilles, ils n'ont pas besoin du quartier latin pour se défendre. Trouvez d'autres prétextes pour nous livrer vos idées de "protecteurs des opprimés". C'est vraiment trop facile de défendre le peuple, quand on a que les mots pour le faire. J'aimerais pouvoir vous donner tous les moyens pour le faire et vous voir échouer lamentablement.

Reprenons vos chefs d'accusation:

(1) *L'Expo*

—Qui allait à l'expo? les gens de l'Est.

—Et qui l'a voulu cette expo? l'Est.

—Quels sont ceux qui ont demandé que l'expo ouvre de nouveau ses portes cette année et qui ont écrit à tous les journaux pour que l'expo demeure de même que Drapeau? l'Est.

—Laissez donc au "petit peuple de l'est" son Expo vous qui parlez de les défendre, de les protéger contre les gros méchants.

(2) *Le Métro.*

—Elle est bien bonne. Peut-on avoir plus au centre de la ville que la rue St-Denis? Franchement vous manquez d'imagination

(3) *La Place des Arts*

—Ca c'est la meilleure, comme dirait mon père (un petit travailleur, membre du petit peuple de l'est). Vous coupez les cheveux en quatre et vous nous cherchez noise par tous les moyens en essayant de prétendre que la Place des Arts est dans l'ouest (une rue à l'ouest de St-Laurent). Et moi qui demeure dans le Nord pourquoi ne l'a-t-on pas mise dans le Nord, au lieu de la centrer pour qu'elle soit à équidistance de tous les points de la ville? Je conteste! Je m'oppose! on aurait dû me consulter.

(4) *La Police*

—Je m'en fous. Et puis après, Drapeau a autre chose à faire que de défendre aux policiers de "toucher" aux petits contestataires névrosés.

(5) *La taxe Volontaire*

—En effet c'est bien l'est qui la paie. Et s'ils veulent la payer eux! S'ils veulent gagner \$100,000 plutôt que gagner \$100 dans un "Pool de Hockey"

—Car qui fait des Pools de Hockey, qui en achète, qui est celui qui est le plus "racketeer" en ville? le petit peuple de l'est. Vous l'avez.

(6) *Le Baseball*

—Mais vraiment, vous m'tapez d'sus. Qui va au Baseball? Vous ou moi? Et si moi je veux y aller au baseball, comme tous mes amis de l'est qui rêvent de baseball depuis le départ de nos chers Royaux. Ca vous regarde ça. C'est moi qui paie. Je n'ai que ça comme passe-temps le baseball, et l'expo le dimanche avec mes enfants et ma belle-mère. V'là rendu qu'on peut même pu aller au baseball. "Est-ce que je vous empêche d'aller au TNM, au campus, à vos petits cocktails, et tout le tralala, toutes vos petites sorties de "snobisme"?"

—Non mais dites-donc, vous qui disiez me défendre, moi le petit minable de l'est, voilà que vous voulez m'enlever mon expo et mon baseball, après lequel j'attendais depuis si longtemps.

(7) *La démocratie*

—Que veut dire ce vilain mot? Non mais vous êtes sérieux, la démocratie. Vous avez déjà vu ça quelque part? Si oui dites-moi. Au Québec, Au Canada, Aux USA? Ha Ha. Avec tous ces groupes de pression qui existent un peu partout.

—J'arrête ici ma critique car ce ne serait pas "fair" de démolir tous vos efforts. J'avoue que vous n'avez pas complètement tort en ce qui a trait à ce qui n'a pas été fait, mais tout de même, soyez un peu réaliste. Nommez-moi des villes où il y a moins de "taudis" qu'à Montréal (Je parle des grandes villes urbaines) plus de comité des citoyens, etc. Avez-vous déjà été à New York et Boston? Sortez un peu, et si vous y allez, mettez votre linge sale, vous allez revenir tout "crotté".

—Vas-y mon Drapeau, continue, moi dans l'est, je t'aime bien. La critique destructive ça na jamais construit grand chose. Ne t'en fais pas pour ces salauds "qui essaient de sortir de leur "angoisse complexante" en te critiquant. Il ne résoudre aucun problème ainsi.

Michel B.  
Ecole des Hautes  
Etudes  
Commerciales

P.S. Je vous défie de passer ma lettre dans le Quartier Latin et de sonder ceux qui sont pour vous et ceux qui sont pour moi.

Merci.

# hec va manifester

Contrairement à leurs principes, les gars de HEC ont décidé de manifester. Et ce n'est pas tout: ce sont eux qui l'ont organisée, la manifestation. Une manifestation pour leur nouvelle école sur le campus. En somme, une manifestation "of the people of HEC, by the people of HEC, for the people of HEC". Ou, si l'on veut, "rep by pop".

Le but de la manifestation: lever la deuxième pelletée de terre sur le site de la nouvelle école; la première ayant été levée il y a plusieurs années déjà, à l'époque où le HEC

manifestait.

Mais cette année, c'est une toute autre histoire.

Premièrement, la pelle sera pas mal plus grosse. Deuxièmement, les gars de HEC sont appuyés de l'extérieur: la police de Montréal avec CJMS, la RCMP qui compte ainsi s'infiltrer sur le campus, le gouvernement du Québec qui a annoncé pour cet été le début de la construction, les journaux influents tels le *Mercury*, *La Presse*, *Allo Police*, *Montréal-Matin*, *Nouvelles Illustrées* et le *Polyscope* (qui sont tous con-

trôlés par les amis des amis des HEC), les robineux du carré Viger pour des raisons évidentes, et des membres de divers mouvements de droite tels l'APMIPE, l'APCQ, le PCQ et la FLQ.

Troisièmement, il y a des gens qui désapprouvent la manifestation: les gars de sciences sociales, parce que ça va leur couper l'air, les gars de droit, parce que ça va leur enlever leur terrain de stationnement, les barbus de l'U. de M., parce que les gars de HEC ne portent pas la barbe, et les agitateurs, extrémistes, anarchistes,

nihilistes, terroristes, trotskystes et les socialistes qui reprochent à HEC de former des exploités.

Donc, mardi le 11 mars, à partir de 16h.00 au centre sportif, manifestation HEC.

Selon certains rapports que nous n'avons pu vérifier, ce serait la dernière chance du gouvernement: à aucun prix, il n'y aura de troisième manifestation... Faut croire que les gars de HEC vont se mettre, Francon en tête, à couler du ciment et à planter des clous.

André Gauthier